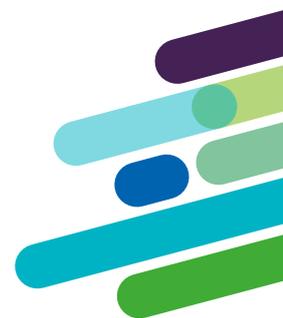




Accélérateur de performance



RAPPORT ANNUEL 2019

Maroquinerie, Chaussure, Ganterie, Mode Cuir

SOMMAIRE

P. 3 Éditorial

P. 4 Mieux connaître CTC

P. 6 Gouvernance

P. 8 Une équipe à votre service

P. 9 Vos contacts à CTC

P. 10 Mission d'intérêt général

P. 14 Normalisation : accéder au marché et rester compétitif

P. 18 Innovation & Expertise industrielle : accompagner l'innovation

P. 22 Intelligence économique : trouver une information

P. 24 Gestion des savoir-faire : transmettre l'expertise métier

P. 26 Prospective mode & design : décrypter les tendances de mode

P. 28 Aide à la création d'entreprises : coacher les entreprises émergentes

P. 30 Promotion France et internationale : soutenir la promotion de la filière cuir française

P. 34 Activité marchande

P. 42 Rapports financier et social

Éditorial

En 2019, CTC Groupe a rédigé son nouveau Contrat d'objectifs et de performance (COP) validé par notre tutelle en fin d'année. Non seulement notre contrat a été officiellement signé par Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, et l'ensemble des fédérations de notre filière, mais en plus nous avons eu la très grande satisfaction de voir la Taxe Fiscale Affectée (TFA) déplafonnée.

C'est l'aboutissement de huit ans de "combats" pour faire admettre que la taxe versée par les industriels doit rester à 100 % au service de notre filière via les actions de CTC.

Notons au passage que nous avons reversé environ 13 millions d'euros au budget de l'État de 2012 à 2019... Merci à l'ensemble des fédérations professionnelles et au Conseil National du Cuir, sans qui ce résultat n'aurait jamais été obtenu.

L'activité non marchande de 2019 s'inscrit dans la continuité de 2018. La poursuite de la dynamique économique principalement dans le secteur de la maroquinerie et les inscriptions de nouvelles entreprises assujetties à la Taxe Fiscale Affectée nous ont permis l'obtention d'une très bonne perception de taxe à hauteur de **14 555 K€** contre **14 066 K€** en 2018 (sur une base 0,145 %), soit une hausse de près de 3,5 % à périmètre constant.

En revanche, avec un plafond à **12 430 K€** encore en vigueur pour 2019, nous avons dû reverser au Trésor Public **2 249 K€**, ce qui représente 15 % de la taxe totale.

Nous nous réjouissons donc de commencer l'année 2020 sans plafond et avons, dans la lignée de notre COP, envisagé un programme de soutien à la filière très ambitieux. Le Covid-19 est passé par là. Il impactera drastiquement la collecte de taxe et va nous obliger immanquablement à réviser nos ambitions.

En 2019, les travaux collectifs conduits par les équipes de CTC ont été nombreux et variés, comme vous pourrez le constater dans le présent rapport d'activité, aussi bien pour les projets d'innovation que pour les



Jean-Pierre Gualino
Président du Conseil d'administration



Frédéric Gaudin
Directeur général

autres missions d'intérêt général, normalisation, intelligence économique, gestion des savoir-faire, prospective mode, aide à la création d'entreprises et promotion.

Les subventions attribuées par CTC aux Entreprises Membres et aux fédérations professionnelles se sont élevées à **4 771 K€**.

Cette année, nous avons lancé un nouvel indicateur de performance, le "taux de service", qui est une moyenne du "taux de couverture" – qui précise l'usage que les Entreprises Membres font des services de CTC (pourcentage d'Entreprises Membres ayant utilisé au moins un service de CTC au cours de l'année) - et du "taux de fréquence" – qui précise l'intensité de l'usage que les Entreprises Membres font des services proposés par CTC (% d'Entreprises Membres ayant utilisé au moins trois services de CTC sur l'année). Nous nous félicitons que ce taux ait atteint le chiffre de **54,5 %** (taux couverture 72,8 % et taux de fréquence 36,1 %), soit une progression de plus de 6 %.

Nous avons aussi officialisé l'utilisation du Net Promoter Score (promoteurs moins détracteurs) comme indicateur de la satisfaction clients (membres + clients). Notre NPS 2019 est de 36,8. Non seulement ce score est excellent, mais surtout il est en progression de + 57 % par rapport à 2018.

Toutefois, les nouvelles demandes des consommateurs, les évolutions des comportements, la montée en puissance des protectionnismes, ont pénalisé considérablement notre activité marchande. Si le chiffre d'affaires groupe cumulé était en progression, il est finalement en retrait de 0,6 % en consolidé, avec **18 129 K€** en 2019, contre **18 242 K€** en 2018.

Pour conclure, nous adressons toutes nos félicitations à tous les collaborateurs de CTC pour le travail accompli au service de la profession et pour les excellents résultats obtenus durant l'exercice.

Mieux connaître CTC

CTC, 1 ENTREPRISE, 2 ACTIVITÉS

CTC a été créé en 1899 sous la forme d'un centre de recherche sur la peau brute, puis a évolué vers un centre d'expertise pour les industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie, et plus généralement de l'équipement de la personne.

Issu en 2008 de la fusion entre un Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE), un Centre Technique Industriel (CTI) et le bureau de style de la filière cuir, CTC est le point d'appui naturel pour l'ensemble du secteur français du luxe, cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie.

En qualité de Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE), CTC est en charge d'une **mission d'intérêt général**, ayant pour objet de promouvoir les progrès techniques, de contribuer à améliorer la compétitivité, de concourir à la préservation de l'emploi et à l'équilibre de la balance des paiements, au profit des industriels du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie. Les travaux réalisés dans le cadre de notre mission d'intérêt général se déclinent autour de quatre grandes thématiques :

1 : Expertise et Formation

- Gestion des savoir-faire

2 : Excellence opérationnelle

- Normalisation, certification, labellisation
- Innovation
- Intelligence économique
- Prospective mode et design

3 : Traçabilité

- Qualité des peaux
- Traçabilité des cuirs

4 : Promotion

- Promotion de la filière en France et à l'international
- Aide à la création d'entreprises

Le déploiement de ces divers services est exclusivement réservé aux Entreprises Membres de CTC et financé par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir, que CTC collecte.

En parallèle, CTC exerce en France et à l'international **une activité de prestataire de services** dans le secteur marchand à destination des entreprises commercialisant des accessoires ou des vêtements pour les marchés de la mode, du luxe, du sport, de la distribution et des EPI (Équipements de Protection Individuelle). Ces prestations comprennent du contrôle qualité (audit, inspections, essais physiques, analyses chimiques, prélèvements et analyses environnementales et certification marquage CE), mais aussi des prestations de conseil et de formation.

Aujourd'hui, CTC est devenu l'institut technologique de référence pour le secteur français de la maroquinerie, chaussure, gant et mode cuir. L'entreprise a su évoluer de l'expertise technologique cuir, puis matériaux souples, à la commercialisation de services à forte valeur ajoutée.

NOS OBJECTIFS

Des objectifs ambitieux précisés dans le Contrat d'objectifs et de performance (COP) de CTC.

Le Contrat d'objectifs et de performance est l'outil principal de mise en œuvre de la stratégie de CTC. Élaboré en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles, il est signé tous les quatre ans avec les pouvoirs publics et validé par le Conseil d'administration. Il décrit les enjeux des différents secteurs industriels et présente les actions prioritaires à entreprendre par CTC pour contribuer à l'amélioration de la compétitivité des industries de la filière cuir.



COP 2020-2023 conçu en 2019 et signé le 18 février 2020 en présence de Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

© FFC

Notre COP 2020-2023 a été conçu en 2019 sur la base d'un déplafonnement de la Taxe Fiscale Affectée et d'un taux de TFA inchangé de 0,145 %.

Cinq axes stratégiques ont été retenus.

AXE 1

Accélérer la mutation des entreprises de la filière vers une industrie du futur responsable

AXE 2

Accompagner les entreprises et les organisations professionnelles pour faciliter l'accès aux marchés et promouvoir la filière

AXE 3

Faciliter le développement des compétences et savoir-faire dans les entreprises de la filière

AXE 4

Soutenir l'internationalisation des PME en contribuant au financement et à l'efficacité des actions de promotion de la filière

AXE 5

Accompagner la filière avec des prestations de services marchands permettant de sécuriser l'assurance qualité

Un des enjeux de CTC en tant que pilier technologique au service de la filière cuir française est de mettre en œuvre un ensemble d'actions permettant d'apporter une réponse de qualité au plus grand nombre d'entreprises, quels qu'en soient la taille et le profil.

Nos valeurs



Les valeurs de CTC sont ancrées dans la culture de l'entreprise et perdurent indépendamment des évolutions stratégiques et du contexte économique. Elles sont d'ailleurs partie intégrante du succès de nos missions.

Vision globale

notre vision holistique de la filière nous permet de proposer une offre de services large et pertinente

Éthique

indépendance et intégrité

Pragmatisme

Expertise

produits, secteurs, filière, chaîne de valeur, technologie

Proximité

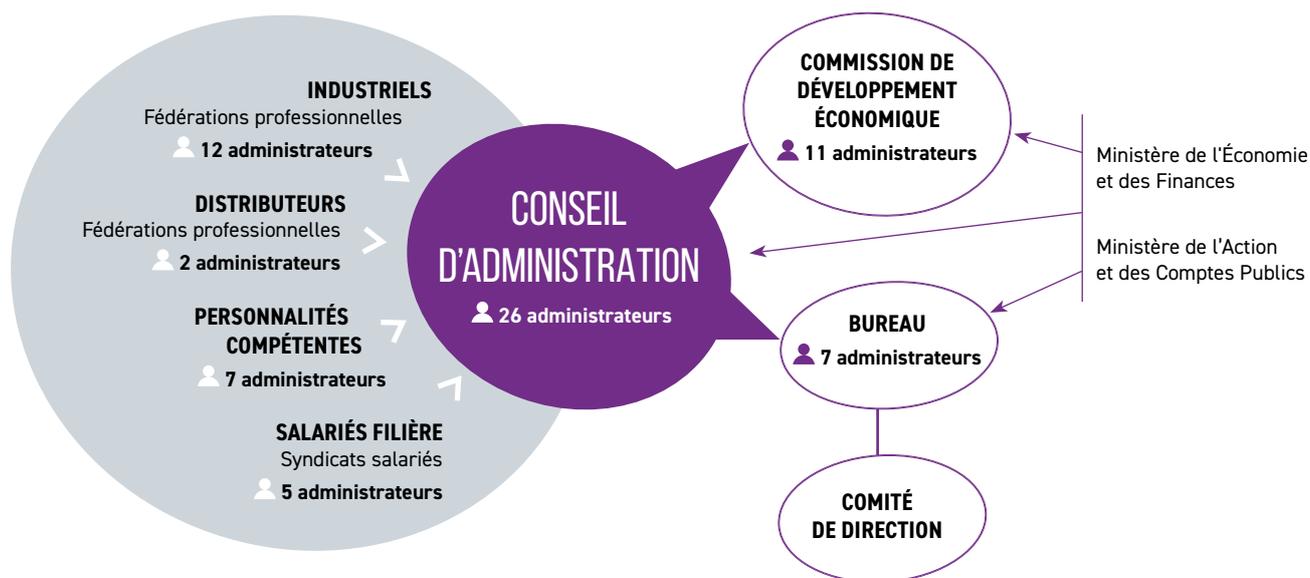
CTC est extrêmement proche de ses Entreprises Membres et de ses clients



Gouvernance

Au 31 décembre 2019

CTC, CPDE (Comité Professionnel de Développement Économique) de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, est administré par diverses instances permettant à la fois la représentation des entreprises, de leurs fédérations et des salariés de la filière, ainsi que leur implication dans les processus de décision.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a été désigné par un arrêté ministériel en date du 29 juin 2017, et ce pour une durée de trois ans.

Il est composé de **26** administrateurs et se réunit au moins deux fois par an pour définir la stratégie, valider le budget et approuver les comptes annuels de CTC.

12 administrateurs représentent les six fédérations professionnelles industrielles (Conseil National du Cuir, Syndicat Général des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Fédération Française de la Ganterie), **2** administrateurs représentent les fédérations professionnelles de la distribution (Fédération des Enseignes de la Chaussure, Union Française des Distributeurs Importateurs Exportateurs en Chaussures) et **5** administrateurs siègent au titre des représentants des syndicats du personnel technique de la filière cuir (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO).

Enfin, **7** administrateurs sont choisis directement par le ministre de l'Économie et des Finances en tant que personnalités compétentes.

Les administrateurs de CTC au 31 décembre 2019

Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels : **Robert Ameteau**, Comptoir des Viandes du Centre Ouest **Frank Boelhy**, Conseil National du Cuir **Christophe Dehard**, SVA Jean Rozé **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie / Gainerie 91 **Catherine Hélaïne**, Arche **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau **Dominique Jeanneteau**, représentant la CFTC **Cécile Laval**, Groupe Fleurus **Olivier Lesage**, Fortier Beaulieu **Emmanuel Mathieu**, Louis Vuitton Malletier **Alain Peyrelon**, représentant la CGT **Philippe Piet**, représentant la CGC **Xavier Richard**, Mégisserie Richard **Christophe Rohart**, représentant l'Union FO **Jacques Royer**, Groupe Royer/représentant l'UDIC **Franck Sirota**, représentant la Fédération des Enseignes de la Chaussure **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.

Au titre des représentants des personnalités choisies en raison de leur compétence : **Isabelle Gleize**, Village des créateurs **Jean-Pierre Gualino**, ATC **Caroline Krug**, Tanneries Pechdo **Jérôme Marcilloux**, ITECH-Lyon **Patrice Mignon**, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie **Laurence Quelier**, Hermès Sellier **Frédéric Rossi**, représentant de Business France.

LE BUREAU

Au sein du Conseil d'administration, **7** administrateurs sont élus par leurs pairs pour composer le Bureau, qui comprend le président du Conseil d'administration, le premier vice-président et **5** vice-présidents.

Les administrateurs du Bureau au 31 décembre 2019



Jean-Pierre Gualino
Président
du Conseil
d'administration

Président : 🇫🇷 Jean-Pierre Gualino, ATC.
Premier Vice-Président : 🇫🇷 Emmanuel Mathieu, Louis Vuitton Malletier.
Vice-Présidents : 🇫🇷 Frank Boehly, Conseil National du Cuir 🇫🇷 Olivier Lesage, Fortier Beaulieu 🇫🇷 Patrice Mignon, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie 🇫🇷 Jean Strazzeri, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.

LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE)

Cette commission est également composée d'administrateurs. Elle comprend **11** membres élus parmi les 14 représentants des fédérations professionnelles. Elle se réunit au moins deux fois par an et élit un président et un vice-président. Elle a la responsabilité de la gestion de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), ainsi que de l'attribution des subventions octroyées aux entreprises et aux fédérations en coopération étroite avec la Direction des services aux entreprises.

Les administrateurs membres de la CDE au 31 décembre 2019

Président : 🇫🇷 Jean Strazzeri, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.
Vice-Présidente : 🇫🇷 Anne-Céline Humeau, SA Humeau Beaupreau.
Membres : 🇫🇷 Frank Boehly, Conseil National du Cuir 🇫🇷 Christophe Dehard, SVA Jean Rozé 🇫🇷 Arnaud Haefelin, Fédération Française de la Maroquinerie / Gainerie 91 🇫🇷 Cécile Laval, Groupe Fleurus 🇫🇷 Olivier Lesage, Fortier Beaulieu 🇫🇷 Régis Feuillet, Fédération Française de la Chaussure 🇫🇷 Xavier Richard, Mégisserie Richard 🇫🇷 Jacques Royer, Groupe Royer 🇫🇷 Franck Sirota, Fédération des Enseignes de la Chaussure.



LES MINISTÈRES

Ces trois instances (Conseil d'administration, Bureau et Commission de Développement Économique) se réunissent en présence des représentants de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et des représentants du Contrôle Général Économique et Financier (CGEfi).

Ministère de l'Économie et des Finances, Direction Générale des Entreprises (DGE)

🇫🇷 Julien Tognola (Chef du Service de l'Industrie)
🇫🇷 Laurence Mégard (Sous-Directrice des Industries de Santé et des Biens de Consommation) 🇫🇷 Fabrice Leroy (Chef du Bureau du Textile, de la Mode et du Luxe)
🇫🇷 Nathalie Clément (Chargée de Mission Filières Cuir, Parfums et Cosmétiques).

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Contrôle Général Économique et Financier (CGEfi)

🇫🇷 Pierre Brunhes (Chef de mission) 🇫🇷 Jean-Louis Tertian (Contrôleur Général).

Jean-Luc Chaverot

Directeur développement
et international

Magali Bornard

Directeur administratif
et financier

Frédéric Gaudin

Directeur général

Françoise Nicolas

Directeur innovation et expertise
industrielle & Directeur
des services aux entreprises

Thierry Voisin

Directeur gestion des
savoir-faire & Directeur
intelligence économique

Jean-Claude Cannot

Directeur technique, normalisation
et certification & Directeur qualité

Bénédicte Vermerie

Directeur prospective mode
& Directeur entreprises membres



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Vos contacts à CTC

DIRECTION DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Françoise Nicolas

Subventions

Catherine Dodet

ctcsubventions@ctcgroupe.com
04 72 76 14 81

DIRECTION ENTREPRISES MEMBRES

Bénédictte Vermerie

> Service clients

Christophe Broquet

em@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

DIRECTION GESTION DES SAVOIR-FAIRE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Thierry Voisin

> Service clients

Christine Leung Tack

Nathalie Oassel

Assya Alilouch

contactformation@ctcgroupe.com
04 72 76 10 02

Gestion des savoir-faire

Marie-Claire Laplane

mclaplane@ctcgroupe.com

Documentation & gestion des connaissances

Agathe Chauplannaz

achauplannaz@ctcgroupe.com

DIRECTION INNOVATION

ET EXPERTISE INDUSTRIELLE

Françoise Nicolas

> Service clients

Anita Revel

arevel@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

Cuir & tannerie

Thierry Poncet

Chaussure

Christophe Cumin

Maroquinerie & ganterie

Emmanuel Rossignol

Innovation technologique

Cédric Vigier

Développement durable

Régis Léty

Prospective mode

Bénédictte Vermerie

> Service clients

Claire Dillon Corneck

modetendances@ctcgroupe.com
01 44 71 71 94

DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Gaudin

> Assistante de direction

Anita Revel

arevel@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Magali Bornard

Comptabilité

comptabilite@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

Taxe

ctctaxe@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

MARKETING

> Responsable service marketing

David Font

dfont@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

DIRECTION TECHNIQUE, NORMALISATION ET CERTIFICATION

Jean-Claude Cannot

> Service clients

Dalila Derriouche

contactdirtech@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

Expertises & développement de méthodes

Karine Lio (directrice adjointe)

Audits & métrologie laboratoires

Didier Guisado

Certification, marquage CE

Didier Guisado

> Service clients

Dalila Derriouche

cemarkinglyon@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET INTERNATIONAL

Jean-Luc Chaverot

> Coordination offre commerciale

Aude Catinot

Adeline Beslay

contactclient@ctcgroupe.com
04 72 76 14 86

Inspection

Pierre Beaupoil (directeur adjoint)

> Service clients

Adeline Beslay

abeslay@ctcgroupe.com
04 72 76 14 82

Commerciaux

Pierre Beaupoil - Grands comptes

pbeaupoil@ctcgroupe.com

Bernard Champiré - EPI

bchampire@ctcgroupe.com

Cédric Gout - Environnement

cgout@ctcgroupe.com

Jean-Luc Chaverot - Mode & Sport

jlchaverot@ctcgroupe.com

Frédéric Rohou - Luxe & Distribution

frohrou@ctcgroupe.com

Analyses environnement & prélèvements

Nathalie Humbert (directrice adjointe)

> Service clients

Adeline Mondon

serviceclientsenvironnement@ctcgroupe.com

Analyses chimiques & essais physiques, produits-matériaux

Christophe Kolb

> Service clients

Sandrine Da Rocha

serviceclientsproduit@ctcgroupe.com

INTERNATIONAL

Pierre Beaupoil (directeur adjoint)

Chine

> Direction des opérations

Arnaud Dyduck

adyduck@ctcgroupe.com

> Commercial

Vincent Bridron

vbridron@ctcgroupe.com

Vietnam - Cambodge - Indonésie

> Responsable des opérations

Pham Minh Huong

mhpham@ctcgroupe.com

Mission d'intérêt général

CTC, AU SERVICE DE SES MEMBRES

CTC est en charge d'une mission de service public au profit des industriels français des secteurs des peaux brutes, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.

La finalité de CTC est d'accompagner toutes les entreprises de la filière cuir, quels que soient leur taille et leur profil, dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.

Les actions proposées dans le cadre de notre mission d'intérêt général s'organisent autour de sept grands domaines d'expertise :

1. Normalisation
2. Innovation & Expertise industrielle
3. Intelligence économique
4. Gestion des savoir-faire
5. Prospective mode & design
6. Aide à la création d'entreprises
7. Promotion de la filière en France et à l'international

Elles sont **exclusivement** réservées aux Entreprises Membres de CTC et financées par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir que collecte CTC.

QUI EST ENTREPRISE MEMBRE ?

Sont **Entreprises Membres de CTC**, les entreprises établies en France, telles que définies ci-après :

1 - ayant une activité **de fabricant**, qui fabriquent ou assemblent les produits suivants en France ou en Europe* : peaux brutes, cuirs finis, composants, chaussures, articles de maroquinerie ou de ganterie ;

2 - ayant une activité **de donneur d'ordres**, qui conçoivent ces mêmes produits et les font fabriquer par un tiers, quel que soit le lieu de fabrication en France ou dans la Communauté européenne, soit en lui fournissant les matières premières, soit en lui imposant des techniques

faisant l'objet de brevets ou de modèles, soit par l'apposition d'une marque dont ils ont la jouissance.

Ces Entreprises Membres doivent s'acquitter du versement de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), directement auprès de la Direction administrative et financière de CTC dirigée par Magali Bornard.

QU'EST-CE QUE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE ?

En 2019, la Taxe Fiscale Affectée est calculée au taux de **0,145 %** :

- sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des ventes, y compris dans la Communauté européenne ;
- sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des ventes à l'exportation ;
- sur la valeur d'acquisition à l'importation.

En vertu de l'article 71-B de la Loi de finances rectificative n° 2003-1312 du 30 décembre 2003, sont redevables de la taxe pour le développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure, les entreprises établies en France qui sont Entreprises Membres ou qui ont une activité d'importateur, procédant à l'acquisition de ces mêmes produits en provenance d'autres pays que ceux de la Communauté européenne. Dans ce cas, ce sont les Douanes qui collectent, pour le compte de CTC, la taxe sur les produits importés.

2019

La taxe 2019, au titre des entreprises qui fabriquent ou au titre des donneurs d'ordres, a été versée directement à CTC pour un montant de **9,8** millions d'euros, soit **67,5 %** du total.

La taxe au titre des importations extra-européennes a été versée aux Douanes, puis reversée à CTC, pour un montant de **4,7** millions d'euros, soit **32,5 %** du total.

* Voir les arrêtés du 15 juillet 2008 et du 15 décembre 2008 fixant la liste des produits soumis aux taxes affectées aux actions collectives des industries du cuir.

DÉVELOPPEMENT ACCRU DU DIGITAL AU SERVICE DES CLIENTS

En 2019, le site dédié aux Entreprises Membres s'est enrichi de **nouvelles fonctionnalités** facilitant l'expérience utilisateur. Ainsi, depuis janvier, CTC a proposé aux industriels la possibilité d'effectuer leurs déclarations de taxe en ligne. À partir de juillet, ils ont également pu indiquer en ligne leurs demandes de subventions relatives aux opérations proposées par les fédérations (salon, mission, subvention digitale). Ces nouvelles fonctions ont permis de simplifier la gestion des demandes de subventions et d'optimiser les délais de traitement.

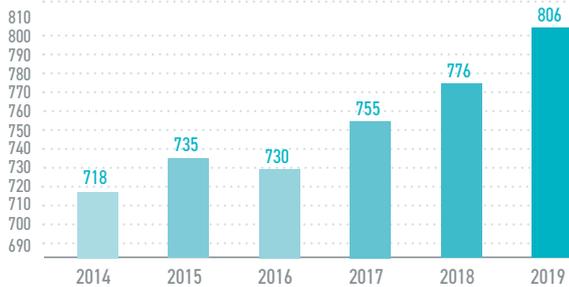


ctc-services.org

La boîte à outils des Entreprises Membres

QUI SONT LES 806 ENTREPRISES MEMBRES DE CTC ?

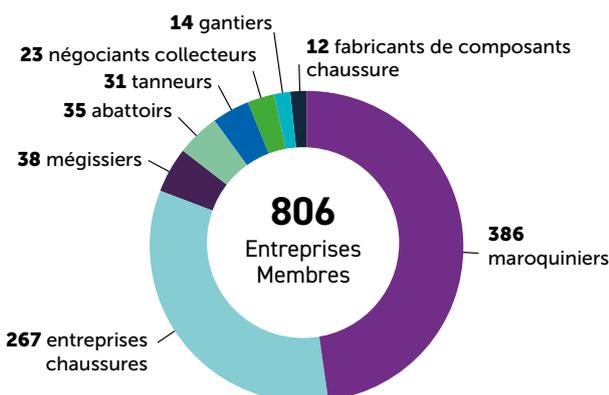
ÉVOLUTION DU RÉSEAU D'ENTREPRISES MEMBRES depuis 2014



Au 31 décembre 2019, CTC comptait **806** Entreprises Membres contre 776 au 31 décembre 2018, soit une progression de **3,8 %**. Tout au long de l'année, le nombre d'Entreprises Membres évolue avec l'arrivée de nouveaux entrants ou la fermeture de sociétés. Il se peut également que certaines entreprises "changent" de modèle économique : activité de négoce, sourcing en dehors de la zone Europe, etc. et perdent ainsi leur statut d'Entreprise Membre.

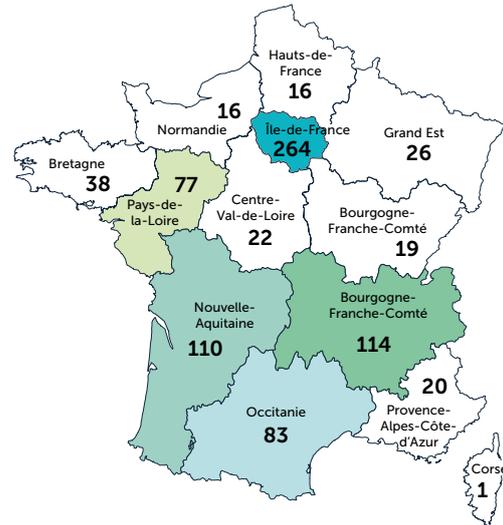
RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les **806** Entreprises Membres sont issues de **8** secteurs. Elles se répartissent comme suit :



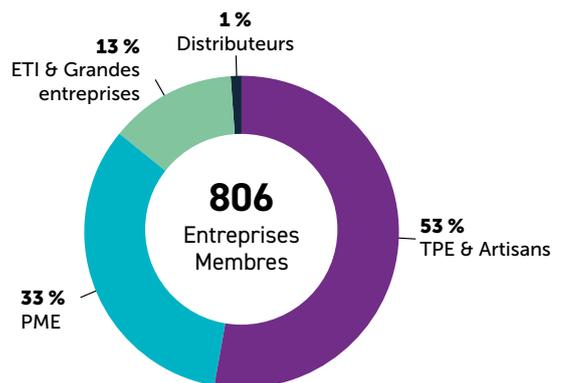
LOCALISATION PAR RÉGION

Au niveau de leur implantation, les Entreprises Membres de CTC sont concentrées principalement sur **cinq** régions, représentant près de **80 %** du nombre total d'entreprises ayant utilisé les services CTC en 2019.



RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISES

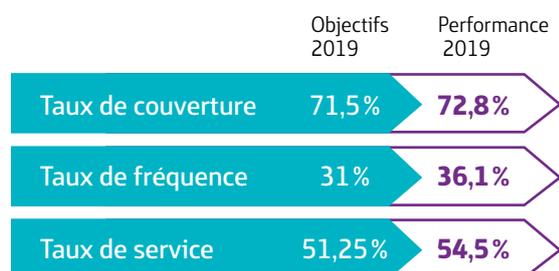
Les **806** Entreprises Membres ont des profils extrêmement variés : grands groupes internationaux, distributeurs, ETI, PME, TPE, artisans. Ce qui implique que CTC propose une offre de services large correspondant aux attentes de chacun de ses membres.



2019, TOUS LES RÉSULTATS EN HAUSSE

DÉCODER NOS INDICATEURS

Résultats au 31/12/19 sur une base de 806 Entreprises Membres

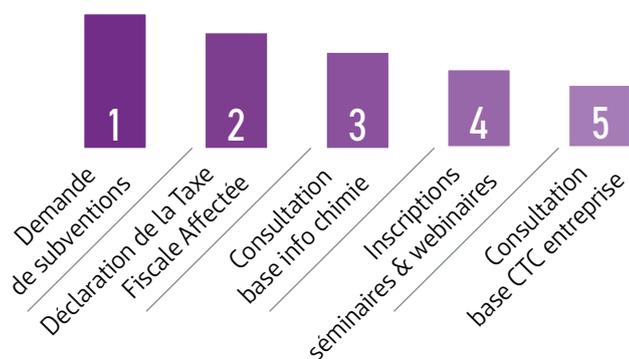


Le Taux de couverture (TC) précise l'usage que les Entreprises Membres font des services de CTC.

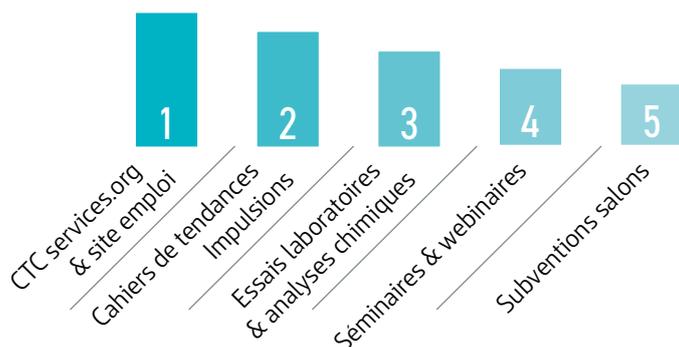
Le Taux de fréquence (TF) mesure le nombre d'Entreprises Membres utilisant un minimum de trois services collectifs CTC sur l'année.

Le Taux de service (TS) introduit en 2019, mesure l'intensité de l'usage que les Entreprises Membres font de l'offre de services collectifs de CTC. Il est égal à la moyenne arithmétique des deux critères de performance, Taux de couverture (TC) et Taux de fréquence (TF).

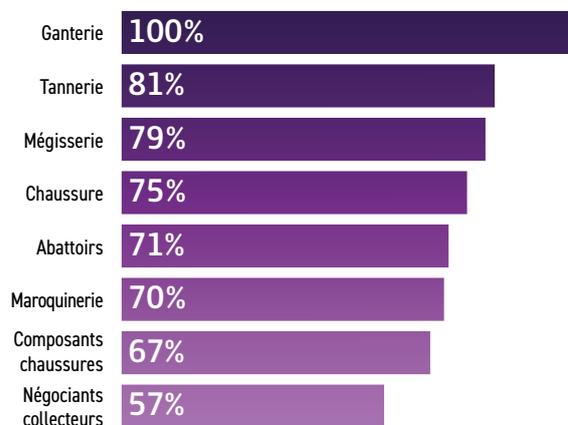
TOP 5 DES RUBRIQUES LES PLUS CONSULTÉES en 2019 ctc-services.org



TOP 5 DES SERVICES LES PLUS UTILISÉS en 2019 par les Entreprises Membres



TAUX DE COUVERTURE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



2019



Année après année, le suivi des actions réalisées auprès des Entreprises Membres permet d'affiner la stratégie déployée. En fonction des retours et des succès, CTC fait évoluer son offre à destination de ses clients membres et les résultats sont au rendez-vous !

5 976 actions réalisées auprès des EM (4 993 en 2018)

72,8 % des EM ont utilisé au moins un service CTC

36,1 % des EM ont utilisé au moins trois services CTC

1 124 cahiers de tendances Impulsions diffusés

931 prestations en contrôle qualité réalisées pour des EM

920 participations à des séminaires ou webinaires CTC

364 EM ont utilisé le site ctc-services.org

176 EM ont reçu au moins une subvention pour un salon

104 EM ont déposé au moins une offre d'emploi

LE PACKAGE ENTREPRISES MEMBRES

SERVICES GRATUITS

Participer à une réunion technique animée par les experts CTC

- Commission technique de votre secteur d'activité (peau brute, tannerie mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie)
- Journées sur les évolutions réglementaires des Équipements de Protection Individuelle Chaussures et Gants
- Workshops technologiques, showrooms thématiques ou ateliers de démonstration

Bénéficier d'une visite de formation en abattoir

Participer à une étude ou à un projet collectif de R&D

- Collaborer aux programmes de recherche de CTC en tant que partenaire
- Expérimenter ou contribuer au développement d'une solution innovante avec les experts CTC

Assister à un séminaire ou webinaire CTC

- Autour des tendances de mode et de consommation
- Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur

Recruter un collaborateur

- Accès gratuit au site emploi de la filière cuir

S'informer

- Recevoir la revue "CTC entreprise" (10 numéros/an)
- "SVP" = bénéficier d'un renseignement gratuit par les experts CTC
- Accéder aux services et bases de données en ligne sur ctc-services.org
- S'abonner aux newsletters de veille bimestrielles :
 - CTC développement durable
 - CTC infos de veille
- Commander le cahier de tendances Impulsions de votre secteur : couleurs/matières, chaussure homme & femme, maroquinerie/ganterie homme & femme, univers enfant, espadrille, chaussant, sport, EPI (Équipements de Protection Individuelle)
- Recevoir des supports d'information sur les couleurs et les matières (version PDF)
- Accéder au centre de documentation et à la curothèque situés à Lyon (accès sur rendez-vous)
- Accéder à la matériauthèque tendances située à Paris (accès sur rendez-vous)

SUBVENTIONS

Bénéficier d'une subvention pour participer à :

- des salons en France et à l'international
- des missions de prospection et voyages d'étude à l'international pilotés par les fédérations professionnelles
- des voyages d'étude organisés par les associations professionnelles

Bénéficier d'une subvention pour financer :

- votre communication digitale sur les réseaux sociaux
- la transmission de savoir-faire au sein de votre entreprise

SERVICES À TARIF PRÉFÉRENTIEL

20 % de réduction sur les prestations individualisées : activités d'audit, d'inspection, essais physiques, analyses chimiques, conseil et formation

Services + lors des prestations de conseil et de formation, les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs ou consultants sont pris en charge par CTC

20 % de réduction sur l'achat des ouvrages édités par CTC. Retrouvez la liste des publications CTC sur myctc.fr/librairie

CTC dispose d'une Direction Entreprises Membres dédiée aux échanges avec les industriels. Sa mission est d'identifier les besoins, de mieux faire connaître les services et avantages exclusifs dont peuvent bénéficier les membres du fait de leur statut, mais aussi d'être le point d'entrée de toutes questions vers les équipes CTC.



Ayez le réflexe service clients EM !



BÉNÉDICTE VERMERIE

Direction Entreprises Membres

SERVICE CLIENTS EM

04 72 76 10 15

em@ctcgroupe.com

SERVICE CLIENTS LYON

Christophe Broquet

04 72 76 10 15

cbroquet@ctcgroupe.com

SERVICE CLIENTS PARIS

Claire Dillon Corneck

01 44 71 71 94

cdilloncorneck@ctcgroupe.com

NORMALISATION

Accéder au marché et rester compétitif

Garantir la conformité des biens de consommation aux diverses législations est essentiel pour accéder aux marchés mondialisés. CTC, en participant au développement d'outils d'évaluation, les normes, aide les entreprises à commercialiser des produits conformes et à anticiper les évolutions des réglementations.



© Etché Sécurité

Combinaison et chaussures résistantes aux produits chimiques

NORMALISATION, FREIN À LA CRÉATIVITÉ, À LA LIBERTÉ ?

Pour citer quelques grand penseurs, comme Jean-Jacques Rousseau : "Il n'y a pas de liberté sans loi", ou encore le baron Pierre de Coubertin : "Il n'y a pas de sport sans règles". Aujourd'hui, dans nos échanges mondialisés, il n'y a pas de marchés sans normes.

La norme est un texte établi par l'ensemble des parties prenantes d'un domaine d'activité (pouvoirs publics, fabricants, utilisateurs et évaluateurs), pour créer un document qui permettra des échanges factuels sur un produit, un service, une organisation.

À sa publication, la norme constitue le meilleur consensus acceptable par l'ensemble des parties. Son texte peut contenir des méthodes d'essai, des règles d'organisation, des exigences de performance. La norme met en place un référentiel commun qui permet d'établir la confiance entre les différents acteurs d'un marché. Sans norme, pas de mp3, pas de pointures de chaussure, pas de 5G...

Sans brider la créativité des designers, les nouvelles innovations techniques ou encore les nouveaux matériaux, la normalisation permet l'installation d'outils d'évaluation et d'échange indispensables aux marchés. En règle générale, la norme est d'application volontaire. C'est par leur adhésion à ce référentiel que deux parties concluent une affaire.

Les pouvoirs publics, en particulier l'Union européenne, ont parfaitement compris l'intérêt de la normalisation, qui est devenue un maillon incontournable de son organisation. Ainsi, les textes législatifs européens (directives, règlements) ne décrivent généralement que des exigences essentielles. C'est l'usage des normes (donnant présomption de conformité aux exigences essentielles de la législation) qui permet d'attester de la conformité du produit, du service et de l'organisation.

2019



NORMES TOUJOURS PLUS...

CTC est le référent scientifique et technique pour développer et simplifier l'accès aux outils d'évaluation de la conformité de la filière cuir française. L'année 2019 a été très intense avec **9 000** heures dédiées à la normalisation par les équipes CTC.

30 projets de développement
prénormatif

42 normes publiées dont
10 pour le cuir, **8** pour la chaussures et
24 pour les EPI

CTC a participé à :

15 comités techniques

46 groupes de travail

11 animations internationales

RECONNAISSANCE

CTC est un Organisme Notifié (ON) par le ministère du Travail français pour la certification de la conformité des Équipements de Protection Individuelle (EPI) au règlement européen 2016-425. Ce nouveau règlement impose aux États membres de s'assurer de la compétence de leurs ON. La France, comme de nombreux autres pays européens, a fait le choix de l'accréditation de ses ON à la norme NF EN ISO/CEI 17065. Le Cofrac est en charge de cette mission d'accréditation. CTC a réussi son évaluation, **son service Certification est donc accrédité depuis le 7 mars 2019**. Par voie de conséquence, CTC a été enregistré officiellement et définitivement au fichier européen NANDO (New Approach Notified and Designated Organisations).

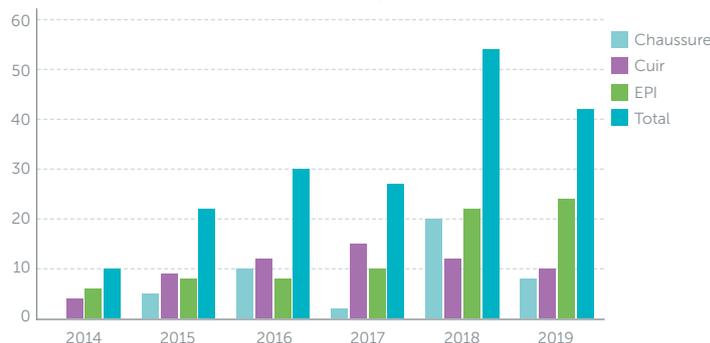


C'est par le suivi des travaux de normalisation que les entreprises peuvent anticiper les futures règles qu'elles devront satisfaire. Pour reprendre la maxime maintes fois entendue autour des tables de comités de normalisation, "en normalisation, soit on est à la table de discussion, soit on est sur le menu...".

La mission normalisation de CTC consiste à faciliter l'accès des industriels français aux normes, dans leur élaboration, compréhension et application, leur permettant ainsi un meilleur accès au marché et une compétitivité optimale.

FAITS MARQUANTS 2019

Parution annuelle de normes pour la filière cuir



CHAUSSURE

Les travaux mondiaux et européens sont totalement liés et tous les nouveaux projets sont communs.

En novembre 2020, une liste de substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques susceptibles d'être présentes dans les textiles sera intégrée à l'annexe XVII de REACH. Les textiles utilisés en chaussure sont concernés par cette évolution législative. L'innocuité reste donc l'un des sujets prioritaires, et des méthodes d'analyses chimiques sont en cours de développement pour de nombreuses substances. Pour les fluoro-carbonés (PFOS, PFOA et dérivés), durant toute l'année 2019, à l'initiative du comité de normalisation chaussure, un groupe de travail réunissant les spécialistes cuir, textile et chaussure a été constitué. L'objectif de ce groupe était de mettre en place un système d'évaluation répondant aux exigences fixées par la Commission européenne. Une liste commune de substances et des protocoles d'analyses communs ont été définis pour les biens de consommation en général.

CUIR

Des travaux de révision ont été lancés concernant la norme EN ISO 17226-1 : 2019 (détermination du formaldéhyde dans les cuirs). Récemment, des cuirs innovants contenant de nouvelles résines de nourriture sont apparus sur le marché. Les premières analyses de formaldéhyde ont donné des résultats très surprenants : de faux positifs liés aux conditions d'extraction. Des travaux de recherche impliquant les laboratoires cuir européens ont permis de solutionner ce biais, et une norme révisée devrait être publiée courant 2020.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Depuis le 21 avril 2019, seul le nouveau règlement européen 2016/425/UE est applicable pour délivrer le marquage CE aux EPI. D'un point de vue général, une grande majorité des normes applicables actuellement fait encore référence à la directive EPI ; il est clair que, dans les années à venir, toutes les normes EPI devront être révisées pour les associer au nouveau règlement 2016/425.

Gants de protection

L'EN 407 (gants pour les risques thermiques) et l'EN ISO 21420 (exigences générales pour les gants EPI) ont été acceptées au vote formel ; des retards administratifs expliquent qu'elles ne seront publiées qu'en 2020.

Chaussures EPI

Les normes EN ISO 22568, parties 1 à 4 (embouts et inserts anti-perforation), ont été publiées en avril 2019. Ces quatre normes sont actuellement peu utilisées. Pour les appliquer, il faudra attendre la publication des nouvelles normes d'exigence : les EN ISO 20345 (chaussures de sécurité), 20346 (chaussures de protection) et 20347 (chaussures de travail), en 2021.

La norme permettant l'évaluation de la résistance au glissement, l'EN ISO 13287, a été publiée en octobre 2019 après révision. Si cette méthode d'essai évolue peu, les changements concernant la glissance seront principalement dans les normes d'exigences qui seront à l'enquête en 2020.

Vêtement de sécurité

Les risques motocyclistes

La série EN ISO 17092, parties 1 à 6, concernant les vêtements motocyclistes, a été acceptée au vote formel.

Elle sera publiée en 2020 et, à terme, elle donnera présomption de conformité au règlement européen EPI.

EPI destinés aux agriculteurs

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Agriculture travaille sur l'amélioration de la protection des agriculteurs,



© AdobeStock - Fusssergei

en particulier à l'exposition aux pesticides. CTC a été associé à différents projets de recherche, qui ont permis la mise en place de plusieurs normes. En particulier, l'ISO 18889 pour les gants résistant aux risques pesticides a été publiée en 2019.



JEAN-CLAUDE CANNOT

Direction normalisation

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 10

norm@ctc groupe.com

Tous ces documents sont en consultation
au centre de documentation de CTC
achauplannaz@ctc groupe.com

Pour plus d'information sur la normalisation
ou sur les prochaines réunions des comités
techniques du CEN :
ctc groupe.com/certification



LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2019

Référence	Date	Titre
CHAUSSURE		
NF ISO 9523	août-19	Chaussures de ski de randonnée pour adultes - Zone de contact avec les fixations de skis de randonnée - Exigences et méthodes d'essai
NE EN ISO 17696	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai des tiges, des doublures et des premières de propreté - Résistance à la déchirure
NF EN ISO 17700	sept-19	Chaussures - Méthodes d'essai des composants de la tige et des premières de propreté - Solidité des coloris au frottement et à l'exsudation
NF EN ISO 18895	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai pour cambrions - Résistance à la fatigue
NF EN ISO 19577	déc-19	Chaussure - Substances critiques potentiellement présentes dans les chaussures et les composants de chaussure - Détermination des nitrosamines
NF EN ISO 20150	févr-19	Chaussures et composants de chaussures - Méthode de test d'épreuve quantitatif pour évaluer l'activité antifongique
NF EN ISO 20535	juil-19	Chaussures - Méthodes d'essai relatives aux premières de montage et de propreté - Variations dimensionnelles après un cycle de mouillage et de séchage
NF EN ISO 22653	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai pour la doublure et pour la première de propreté - Frottement statique
CUIR		
NF EN ISO 5398-4	févr-19	Cuir - Dosage chimique de l'oxyde de chrome - Partie 4 : quantification par plasma à couplage inductif (ICP)
NF EN ISO 17072-1	avr-19	Cuir - Détermination chimique de la teneur en métal - Partie 1 : métaux extractibles
NF EN ISO 17072-2	avr-19	Cuir - Détermination chimique de la teneur en métal - Partie 2 : teneur totale en métaux
NF EN ISO 17226-1	févr-19	Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde - Partie 1 : méthode par chromatographie en phase liquide à haute performance
NF EN ISO 17226-2	févr-19	Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde - Partie 2 : méthode par analyse colorimétrique
NF EN ISO 18218-2	juil-19	Cuir - Détermination des alkylphénols éthoxylés - Partie 2 : méthode indirecte
NF EN ISO 22700	avr-19	Cuir - Mesurage de la couleur et des écarts de couleur des cuirs finis
NF EN ISO 23702-1	janv-19	Cuir - Fluor organique - Partie 1 : détermination de la teneur en composés non volatils par une méthode d'extraction utilisant la chromatographie en phase liquide couplée à un détecteur par spectrométrie de masse en tandem (LC-MS/MS)
NF EN ISO 23910	juin-19	Cuir - Essais physiques et mécaniques - Mesurage de la résistance à l'arrachement au point de couture
NF EN ISO 26082-1	avr-19	Cuir - Méthodes d'essai physique et mécanique de détermination de la salissure - Partie 1 : méthode par frottement (Martindale)
EPI		
NF EN ISO 13287	oct-19	Équipement de protection individuelle - Chaussures - Méthode d'essai pour la résistance au glissement
NF EN ISO 22568-1	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour l'évaluation de composants de chaussure - Partie 1 : embouts métalliques
NF EN ISO 22568-2	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour l'évaluation de composants de chaussure - Partie 2 : embouts non métalliques
NF EN ISO 22568-3	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour les composants de chaussure - Partie 3 : inserts anti-perforation métalliques
NF EN ISO 22568-4	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour les composants de chaussure - Partie 4 : insert anti-perforation non métallique
ISEA 138	juil-19	American National Standard for Performance and Classification for Impact-Resistant Gloves
NF EN ISO 374-2	oct-19	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration
NF EN ISO 374-4	oct-19	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 4 : détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques
ASTM 2878	oct-19	Standard Test Method for Protective Clothing Material Resistance to Hypodermic Needle Puncture
NF EN ISO 10819/A1	févr-19	Gant - Vibrations et chocs mécaniques - Vibrations main-bras - Mesurage et évaluation du facteur de transmission des vibrations par les gants à la paume de la main - Amendement 1
EN 16523-1+A1	janv-19	Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 1 : perméation par des produits chimiques liquides potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu - amendement 1
EN 16523-2+A1	janv-19	Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 2 : perméation par des produits chimiques gazeux potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu - amendement 1
ISO 18889	avr-19	Gant de protection pour les opérateurs manipulant des pesticides et les travailleurs de rentrée - Exigences de performances - Gant de protection pour les opérateurs manipulant des pesticides - exigences de performance
NF EN 343	mars-19	Habillement de protection - Protection contre la pluie
NF EN 510	nov-19	Spécification pour l'habillement de protection destiné à être utilisé en cas de risque de happement par des pièces de machines en mouvement
NF EN 943-1+A1	mars-19	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 1 : exigences de performance des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz (type 1)
NF EN 943-2	mars-19	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 2 : exigences de performance des combinaisons de protections chimiques étanches aux gaz (Type 1) destinés aux équipes de secours (ET)
NF EN 1149-5	sept-19	Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception - Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception
NF EN ISO 27065/A1	oct-19	Habillement de protection - Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée - Amendement 1: Produit chimique de substitution d'essai (ISO 27065:2017/Amd 1:2019)
NF EN IEC 61482-1-1	août-19	Travaux sous tension - Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique Partie 1-1 : méthodes d'essai - Méthode 1 : détermination de la valeur assignée d'arc (ELIM, ATPV et/ou EBT) des matériaux pour vêtements et des vêtements de protection utilisant un arc ouvert
TEXTILE - HABILLEMENT		
XP G00-011	avr-19	Textiles et produits textiles - Allégations - Emploi des termes
NF EN ISO 105-A03	oct-19	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie A03 : échelle de gris pour l'évaluation des décolorations
NF EN 1833	2019	Textiles - analyses chimiques quantitatives parties 3-6-9-10-12-13-14-16-18-20-21-27
NF EN 16711-3	mai-19	Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 3 : dosage du plomb libéré par une solution de salive artificielle
NF EN 17130	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylfumarate (DMFu), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17131	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylformamide (DMF), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17132	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17134	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination de certains agents de conservation, méthode par chromatographie en phase liquide
NF EN ISO 18254-2	févr-19	Textiles - Méthode de détection et de détermination des alkylphénols éthoxylés (APEO) - Partie 2 : méthode utilisant la CLPN
NF EN ISO 21084	mars-19	Textiles - Méthode de détermination de la teneur en alkylphénols (AP)
DIVERS		
NF ISO 48-1	janv-19	Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la dureté - Partie 1 : introduction et lignes directrices - Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la dureté - Partie 1 : Introduction et guide
FD T90-523-2	oct-19	Qualité de l'eau - Guide d'échantillonnage pour le suivi de la qualité des eaux dans l'environnement - Partie 2 : échantillonnage d'eaux résiduaires

INNOVATION & EXPERTISE INDUSTRIELLE

Accompagner l'innovation

Dans un environnement concurrentiel où la capacité d'innovation est essentielle pour se différencier, CTC accompagne les entreprises dans le développement de solutions innovantes et adaptées aux contraintes économiques de leur secteur.

SAVE the DATE

CTC

CAO 3D
Logiciels de rendu réaliste
Contrôle de forme
Impression 3D
Scanner 3D

15 octobre

CTC Lyon
9h30-16h30

DigiTech 2019

le digital et les technologies pour la chaussure

Au cours d'un événement inédit à CTC, rencontrez les principaux acteurs et fournisseurs de solutions numériques, pour le design, la conception et la fabrication pour la chaussure.

Au programme : démonstrations, retours d'expériences et exposition permanente vous permettront d'avoir un aperçu global sur les outils disponibles.

inscriptions

www.ctc-services.org/digitech-2019

Date limite d'inscription
12 septembre 2019

Service clients Entreprises Membres
04 72 76 10 15
em@ctc groupe.com

Événement gratuit et réservé
aux Entreprises Membres de CTC

Places limitées
Buffet déjeunatoire

CTC, UN SERVICE R&D GLOBAL

Fort d'une expérience sur les métiers, les matériaux, les produits finis et leurs procédés de fabrication, CTC est l'unique centre de recherche au niveau européen à pouvoir intervenir depuis la peau brute jusqu'aux produits finis, en passant par le cuir. Ces compétences multiples sont mises au service des entreprises de la filière, afin de les accompagner dans leurs démarches d'innovation et d'amélioration de leur performance technologique.

Un outil de proximité au service des industriels

En 2019, CTC a poursuivi ses actions pour accompagner les industriels. **138** entreprises d'horizons diversifiés (abattoir, tannerie, chaussure de sécurité, de ville, maroquinier, sellier, etc.), TPE, PME ou grands groupes internationaux ont fait appel aux experts de CTC sur des sujets extrêmement variés (travail de rivière en tannerie, collage, calcul de prix de revient, choix de matériaux, veille réglementaire, exosquelettes, etc.). CTC veille à ce que les projets de recherche soient conduits avec le pilotage de partenaires industriels ; cette condition est essentielle pour s'assurer de la pertinence des plans d'action. En 2019, nous avons pu nous appuyer sur **184** partenariats répartis sur plus de **78** entreprises. Afin d'être au plus près de ses membres, CTC a également animé un programme de séminaires et webinaires autour de thématiques d'actualité comme la colorimétrie, REACH, les matériaux innovants, les risques chimiques, le collage, les outils de veille CTC ou encore les "produits verts". Cet accompagnement, en présentiel ou sur supports digitaux, permet des échanges riches entre les industriels et les équipes de CTC.

Un réseau international et multidisciplinaire

CTC s'appuie sur une multitude de réseaux d'expertise, notamment l'Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure (UITIC) regroupant les centres de recherche de plus de 22 pays et l'Union Internationale des Sociétés de Techniciens et Chimistes du Cuir (IULTCS), qui rassemble 27 pays membres, et dont Thierry Poncet, responsable du département cuir de CTC, est président de la Commission environnement.

MEMBRES COMMISSIONS TRANSVERSALES

Qualité des peaux : Interbev, Syndicat de la Vitellerie Française (SDVF), FranceAgriMer, APROV, Fédération Nationale Bovine (FNB), Syndicat Général des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir

RSE filière : Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir, CTC

PRÉSIDENTE COMMISSIONS SECTORIELLES

Peau Brute : Christophe Dehart - SVA
Tannerie Mégisserie : Julie Curiale - Mégisserie Richard
Chaussure : Régis Feuillet - Fédération Française de la Chaussure
Maroquinerie : Ange Alez Martin - Groupe Créations Perrin
Ganterie : Jean Strazzeri - Fédération Française de la Ganterie

2019



DES RÉSULTATS PROBANTS

Les compétences des experts de CTC s'illustrent dans les résultats des projets de recherche, mais aussi dans la gestion de projets, la recherche de financements, de subventions ou de partenariats, tout en informant sur les meilleurs moyens de protection des innovations. Les résultats obtenus en 2019 témoignent de l'intérêt des industriels pour cette mission fondamentale de CTC.

31 projets d'innovation

184 partenariats pour les projets de R&D (+ 30 % par rapport à 2018)

7 séminaires et **6** webinaires innovation comptabilisant **107** participations d'entreprises sur l'année

138 entreprises ont fait appel aux experts CTC pour des renseignements gratuits

WEBINAIRE MAROQUINERIE : PREMIÈRE !

Afin de toucher un public plus large et rendre accessibles les savoirs fondamentaux sur les produits et les métiers, les experts maroquinerie ont initié leur premier webinaire cette année : "Une brève histoire de la maroquinerie", retour sur les essentiels métiers pour consolider ou rafraîchir les connaissances. La maroquinerie, ses origines, ses familles de produits, les différentes matières utilisées, un focus sur le sac à main et ses grandes étapes de fabrication. Une initiative très appréciée !

SUBVENTIONS CTC 2019 - Innovation & Expertise industrielle

Amélioration de la dépouille en abattoirs	236 K€
Éradication du varron	64 K€
Amélioration de la qualité des cuirs - Sensibilisation en élevage et défauthèque	100 K€
Amélioration de la qualité des cuirs - Sensibilisation aux traitements antiparasitaires	20 K€
Recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE)	10 K€
TOTAL	430 K€

CTC fait également le lien entre les entreprises et les différents experts intervenant dans le monde de l'innovation au travers de :

- **partenariats avec des écoles ou universités** de renommée internationale (ENPC, INSA, CNRS, UCBL Lyon I, UST Lille I, Université Jean Monnet) ;
- **partenariats financiers** avec les régions, les ministères, l'ADEME, l'ANRT, Eco TLC ;
- **partenariats scientifiques** avec des réseaux de centres de compétences (Réseau CTI, ACTRA-Association des 13 centres techniques en Rhône-Alpes) ;
- **partenariat de filière** au travers de l'engagement technique et financier de CTC dans la feuille de route du Comité Stratégique de la filière mode et luxe.

Au-delà de ces partenariats, CTC s'engage aux côtés des initiatives régionales en participant aux différents pôles de compétitivité, clusters (ResoCUIR, Nova CHILD), campus des métiers qui émergent aujourd'hui sur le territoire.

Comment accéder aux résultats des projets d'innovation ?

Dans un souci permanent d'améliorer la diffusion des résultats relatifs aux projets menés, CTC vous propose plusieurs dispositifs.

- Vous pouvez participer aux **commissions sectorielles**. À la fréquence d'une ou deux par an selon les secteurs, ces réunions permettent d'échanger autour des principaux enjeux technologiques, de prendre connaissance des résultats obtenus sur les projets en cours, de connaître les évolutions réglementaires. Les dates de ces réunions sont publiées sur ctc-services.org.
- **Les séminaires technologiques** organisés en région. Sur un format de deux heures, ils permettent de disposer d'une synthèse sur un sujet technique et de pouvoir échanger avec un spécialiste CTC. L'agenda de ces événements est disponible sur ctc-services.org.
- **Le site** ctc-services.org dédié aux Entreprises Membres, sur lequel retrouver : la liste des sujets traités, les chefs de projets à contacter, les principaux guides ou bases de données mis en ligne dans le cadre des projets de R&D, les documents discutés en commissions techniques, les présentations des intervenants CTC et extérieurs lors des événements organisés (séminaires, JIM, DigiTeCh), etc.

- **La revue mensuelle "CTC entreprise"** dans laquelle les chefs de projets de CTC publient les synthèses de leurs travaux. L'intégralité des articles publiés dans "CTC entreprise" sont disponibles sur le site ctc-services.org.
- Le **service Entreprises Membres** qui vous mettra en contact avec le spécialiste CTC concerné.

TEMPS FORTS INNOVATION 2019

Le **programme d'innovation** de CTC est structuré autour de quatre domaines :

- Amélioration de la qualité de la peau
- Développement durable
- Conception produit
- Performance industrielle

Voici quelques **projets phares** développés en 2019.

TRAÇABILITÉ DES PEAUX



Une solution industrielle globale de l'élevage à la tannerie

Sur ce sujet, absolument stratégique pour la filière cuir, l'année 2019 a été marquée par plusieurs éléments majeurs. Tout d'abord, l'adoption par plusieurs abattoirs et tanneurs français du marquage des peaux par laser sur des peaux de veaux et de jeunes bovins, et d'autre part, les avancées significatives dans le domaine de la lecture automatique des peaux, en

tannerie, à plusieurs stades de fabrication. Un poste de lecture par caméra et un logiciel de lecture automatique des codes marqués par laser ont été développés par CTC. Basé sur un principe d'apprentissage progressif en s'appuyant sur des algorithmes d'intelligence artificielle, ce logiciel, breveté par CTC, donne d'ores et déjà de très bons résultats, ouvrant la porte à la collecte de multiples informations sur toute la chaîne de valeur. Ses performances seront améliorées sur l'année 2020.

Cédric Vigier - Responsable département innovation
cvigier@ctcgroupe.com

SIMULATION DE LA MARCHÉ ET DE LA COURSE

Une innovation majeure pour évaluer la durabilité et la performance des chaussures

Pouvoir tester rapidement le comportement d'une paire de chaussures lors de la marche ou de la course, et ainsi pouvoir améliorer, avant la mise sur le marché, sa durabilité et/ou sa performance, constitue l'une des pré-

occupations de nombreux industriels de la chaussure. Afin d'apporter une réponse pragmatique et performante à ces questions, CTC a mis au point un simulateur de marche et de course. Cette installation, brevetée par CTC, reproduit fidèlement les efforts auxquels les produits sont soumis en fonction de trajectoires reproduisant l'usage réel. Des premiers essais, encourageants, devraient permettre à CTC de proposer des tests opérationnels en 2020.



Elliot Polomé - Doctorant en biomécanique et physiologie du mouvement humain . epolome@ctcgroupe.com

DIGITECH

Un premier pas vers l'usine du futur en chaussure

Développer des produits toujours plus rapidement, à des coûts plus maîtrisés, interagir avec des partenaires distants tout en attirant de nouveaux talents dans nos entreprises : ce sont des enjeux d'importance pour l'industrie de la chaussure. En octobre 2019, CTC a permis à plus de 65 personnes de découvrir des solutions techniques opérationnelles proposées par 15 fournisseurs et intervenants sur la CAO 3D, des logiciels de rendu réaliste et de contrôle de forme, des équipements de fabrication additive et d'impression 3D, ainsi que des outils de numérisation 3D.

Christophe Cumin - Responsable département chaussure
ccumin@ctcgroupe.com



ACCÉLÉRATEUR MODE ET LUXE

Un programme d'accompagnement dédié aux entreprises de la filière

Un programme d'accompagnement innovant sur 12 mois, s'adressant à des marques, des sous-traitants de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, a été lancé en octobre 2019. Conçu et accompagné financièrement par CTC en partenariat avec la BPI, le DEF1 et France Éclat, ce nouveau dispositif constitue une réelle opportunité pour les entreprises de la filière. Il est articulé autour de trois piliers : la mise en réseau des chefs d'entreprises, la formation et l'échange entre pairs, et des missions de conseil adaptées. Six entreprises de chaussure ou de maroquinerie ont choisi de rejoindre cette première promotion.



Bénédicte Vermerie - Direction Entreprises Membres
bvermerie@ctcgroupe.com

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL



Un enjeu pour tous les secteurs de la filière

Depuis plusieurs années, CTC recherche des solutions pour améliorer les conditions de travail au poste ou lors des opérations de manutention. Du secteur de la peau brute à la chaussure et à la maroquinerie en passant par la tannerie, il s'agit là d'un enjeu important pour protéger les salariés et améliorer l'attractivité de notre secteur. En 2019, un accent tout particulier a été mis sur le

développement d'un exosquelette actif pour faciliter les opérations de portage et sur le développement d'un gant de serrage pour les maroquiniers. Ces systèmes, brevetés par CTC, devraient diminuer considérablement les efforts de la main lors des opérations de coloration par exemple. Pour ces deux projets, l'année 2020 sera consacrée aux tests industriels.

Jérôme Darragon - Chef de projet innovation ergonomie
jdarragon@ctcgroupe.com

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Une démarche collective initiée pour guider les entreprises de la filière cuir

Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en place de démarches RSE, l'ensemble des fédérations professionnelles, le CNC et CTC ont décidé de concevoir des outils adaptés aux enjeux actuels de la filière et déployables dans le plus grand nombre d'entreprises. Ces nouveaux outils intègrent les nombreuses initiatives déjà menées, notamment dans le domaine de l'innocuité (Innoshoe). L'année 2019 a été dédiée à la définition du référentiel filière, mettant en avant sept objectifs prioritaires et dix-neuf pratiques clés. 2020 sera focalisée sur la mise au point d'outils de diagnostics.

À noter également, la participation des experts CTC au Sustainable Leather Forum, organisé par le CNC en septembre 2019 avec pour objectif de démontrer les bonnes pratiques de la filière en matière de RSE.

Régis Léty - Responsable département développement durable.
rlety@ctcgroupe.com

VALORISATION DES DÉCHETS TANNÉS

Un champ de veille le plus large possible

Après le projet Thermicuir mené en 2018, sur la valorisation thermique des déchets tannés, CTC a poursuivi sa veille et réalisé en fin d'année des tests de

pyrolyse sur une technologie plus compacte, proposée par l'entreprise ETIA, dont les résultats seront communiqués en 2020. Concernant la valorisation matière, le projet CUBA a commencé début 2019. Il vise à mettre au point une matière à base d'un mélange de broyats de bois/cuir pour le secteur du bâtiment. Cette première année, sur les trois que compte le projet, s'est focalisée sur la recherche de l'échelle laboratoire. D'autres types d'essais ont également été menés par CTC pour explorer la possibilité de création de matière à base de broyats de cuir, à l'aide de technologies issues de l'industrie textile. Les résultats 2019 sont intéressants, mais requièrent des compléments à réaliser sur 2020.



Régis Léty - Responsable département développement durable.
rlety@ctcgroupe.com

TANNAGE SANS MÉTAUX

Vers des procédés opérationnels

Au regard des attentes croissantes de consommation, de nombreuses marques s'interrogent sur la pérennité du tannage au chrome et sur la faisabilité des solutions alternatives, à savoir le tannage sans métaux (metal free). Au cours de l'année 2019, CTC a réalisé des essais de tannage sans métaux via l'utilisation de composés chimiques tels que les triazines, les végétaux améliorés ou de nouveaux types de syntans. Ces méthodes de tannage alternatives doivent encore être optimisées, notamment lors du retannage. Les cuirs après finissage doivent également être évalués. Quelles sont leurs propriétés ? Peuvent-elles atteindre les propriétés d'un tannage au chrome telles qu'on les connaît ou s'agit-il de cuirs assurément différents ? Autant de questions à traiter en 2020.



Thierry Poncet - Responsable département cuir
tponcet@ctcgroupe.com



FRANÇOISE NICOLAS

Direction innovation & expertise industrielle

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 15

serviceclientprocess@ctcgroupe.com

Retrouvez notre programme collectif et les travaux des commissions sectorielles :

ctc-services.org/rd



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Trouver une information

L'information est au cœur de la compétitivité et de la performance des entreprises. Elle permet d'une part de réduire le risque lié à l'incertitude permanente de l'environnement, et d'autre part de stimuler l'innovation technologique et commerciale, devenue un impératif majeur pour les entreprises françaises.



Centre de documentation CTC - Lyon

LA RICHESSE DE L'INFORMATION À CTC

Dans un environnement économique en pleine mutation, une bonne gestion de l'information et des connaissances est un atout précieux. À CTC, la palette des outils proposés aux entreprises est large et ne cesse de s'adapter à l'évolution des technologies.

Le centre de documentation

Cette année, les équipes CTC ont accueilli au centre de documentation **560** visiteurs, qui ont pu accéder en libre consultation à plus de **4 800** ouvrages de référence en lien avec la filière cuir.

La cuirothèque

Le centre de documentation abrite une cuirothèque, véritable showroom des savoir-faire des tanneurs et mégissiers français. Elle regroupe une centaine de cuirs, entiers pour la plupart. Une cuirothèque numérique la complète, permettant de consulter des informations sur les cuirs exposés et sur le cuir en général. Ce bel espace de travail permet à de nombreux visiteurs de découvrir les propriétés du matériau cuir.

Gestion des connaissances

En 2019, CTC a poursuivi le déploiement de son outil de gestion des connaissances permettant de collecter les informations relatives à la filière. Des espaces partagés, en particulier concernant les connaissances scientifiques de CTC, permettent de favoriser le travail collaboratif autour de données dont la sécurité et la traçabilité sont assurées.

Les éditions CTC

Notre dernière parution 2018, "Les secrets de la forme", ouvrage particulièrement spécialisé, a été diffusé à **140** exemplaires en 2019. Nos ouvrages de référence : "Le cuir dans tous ses états", "La chaussure sous toutes ses coutures", le "Dictionnaire technique de la maroquinerie", ont été diffusés entre **200** et **600** exemplaires.

Accent sur la diffusion digitale

La diffusion d'informations numériques continue de progresser et de se diversifier avec près de **1 110 000**

2019



UNE ANNÉE DYNAMIQUE

2019 a été une année intense pour la Direction intelligence économique de CTC avec la réédition d'un de nos "best-sellers", "La chaussure sous toutes ses coutures", le déploiement des outils internes de gestion des connaissances, la transmission d'informations et d'ouvrages (1 770 ouvrages diffusés sur l'année), ainsi que la parution d'un premier numéro "CTC entreprise Spécial Matières".

4 800 ouvrages
consultables au centre de documentation,
fonds enrichi chaque année par plusieurs
dizaines de nouvelles acquisitions

560 visiteurs accueillis au centre
de documentation et à la cuirothèque
(+ 12 % par rapport à 2018)

1 110 000
connexions sur l'ensemble des sites CTC

CTC ENTREPRISE "SPÉCIAL MATIÈRES"

Les matières sont au cœur de nos engagements pour l'avenir. C'est pourquoi CTC a choisi d'éditer en décembre 2019 un numéro "Spécial Matières" à destination de ses membres. Reflet de l'expertise CTC, cette édition ne se veut pas exhaustive. Elle vise à amorcer le sujet en proposant de réfléchir sur l'évolution des matières pour demain. Matières nobles, matières innovantes, mais aussi matières à détourner... jamais l'imagination n'a été autant sollicitée. Cependant, pour passer de l'idée à l'usage, le travail de CTC en matière de veille, de tests de processabilité et de recherche est indispensable.



SUBVENTIONS CTC 2019 - Intelligence économique

Observatoire économique du CNC	216 K€
Valorisation de la filière cuir	199 K€
Études et contrats de veille chaussure	294 K€
TOTAL	709 K€

visites sur l'année sur l'ensemble de nos sites (ctcgroup.com, ctc-services.org, myctc.fr et ctcformation.com) et avec une dynamique importante sur le site emploi. À cela, il faut rajouter la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Twitter et Facebook, ainsi que sur l'outil de curation de contenu Scoop-it.

"CTC entreprise", revue sur l'actualité de la filière et de CTC (projets de recherche, informations tendances, actions de promotion collectives portées par nos partenaires à l'aide de subventions CTC, etc.) est dorénavant disponible en abonnement électronique.

Des ressources statistiques uniques pour les entreprises

Grâce à la Taxe Fiscale Affectée, CTC subventionne plusieurs actions permettant d'informer sur l'industrie et les marchés. L'Observatoire Économique, un service du CNC, mène de nombreuses études statistiques et publie rapports, synthèses de marchés et monographies sur l'activité en France, mais également sur les échanges mondiaux de la filière cuir. Des aides financières sont aussi apportées par CTC pour des études réalisées ou initiées par les fédérations (FFC) et les syndicats professionnels. Ces études portent aussi bien sur des évolutions sectorielles nationales, que sur des contrats de veille pays ou encore des études sur la transmission de savoir-faire. Elles sont très prisées par les entreprises, qui ne pourraient financer seules ce type d'informations.



THIERRY VOISIN

Direction intelligence économique

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 10

contactformation@ctcgroup.com

Vous souhaitez faire des recherches au centre
de documentation ? Prenez rendez-vous :

04 72 76 10 10

achaplannaz@ctcgroup.com

Retrouvez un accès direct à l'ensemble
des outils de veille, publications et bases
de données développées par CTC :

ctc-services.org

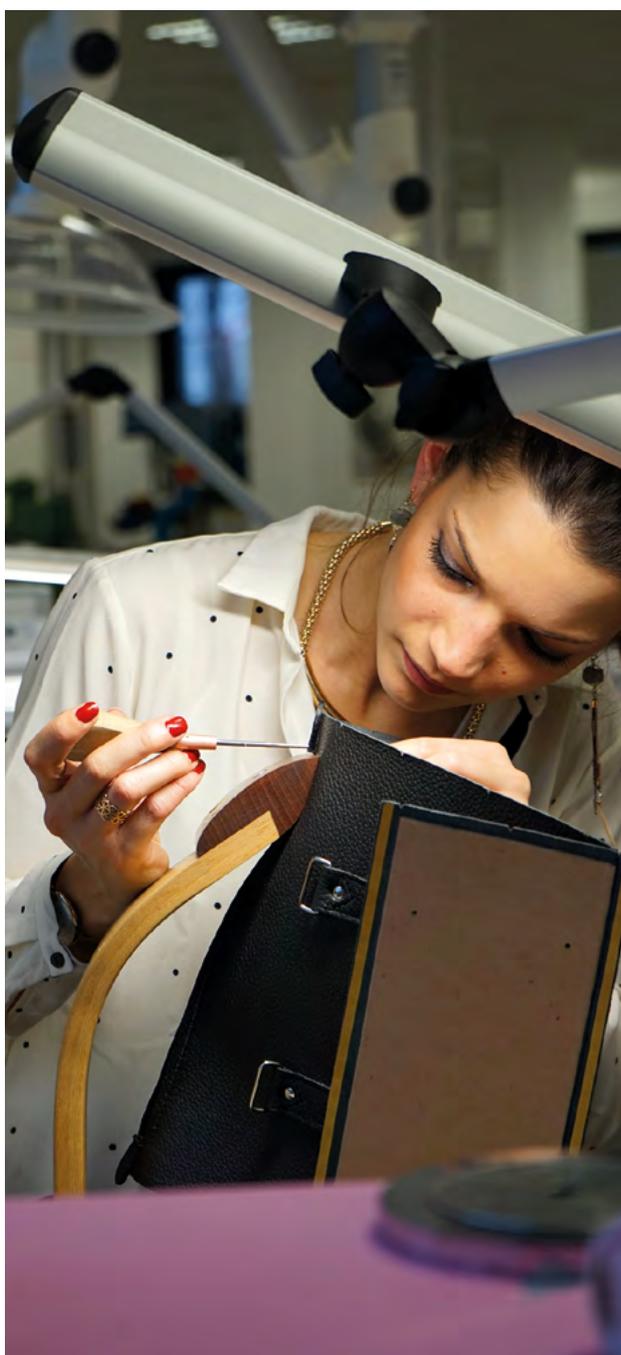


GESTION DES SAVOIR-FAIRE

Transmettre l'expertise métier

Au-delà de ses actions en tant qu'organisme de formation, CTC, en liaison avec les fédérations et les branches professionnelles, repense les outils de développement de compétences dans toute la filière.

De même, l'attractivité des métiers auprès des jeunes constitue une priorité partagée par tous les acteurs de la filière cuir.



Opération de cousu main en maroquinerie

PRÉPARER L'AVENIR

En 2019, l'activité du département gestion des savoir-faire de CTC a été très dynamique, d'une part du fait d'une demande soutenue sur des actions de formations très diversifiées nécessitant un travail d'ingénierie et d'accompagnement important, et d'autre part du fait de la réforme de la formation, qui a nécessité un travail d'adaptation conséquent sur un certain nombre de formations certifiantes.

Accompagner les branches dans la transformation des CQP

CTC a accompagné les branches de la filière dans l'évolution des certifications professionnelles en vue de leur inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles, prescrite par la dernière réforme de la formation professionnelle. Celle-ci nécessite un travail d'ingénierie de formation, afin de pouvoir soumettre des dossiers au format requis par les instances de certification. Pour le secteur de la tannerie-mégisserie, CTC a accompagné la FFTM dans la transformation du CQP Opérateur et Technicien en Cuirs et Peaux, dont le référentiel devait être transformé en blocs de compétences pour être inscrit au RNCP.

Pour la branche maroquinerie, CTC a ainsi produit, en collaboration avec les Compagnons du Devoir et l'école Boudard, les référentiels de formation des CQP Fabricant(e) de bracelet-montre et Piqueur(se) polycompétent(e).

L'enjeu de la formation initiale

En 2019, les experts CTC sont intervenus dans **7** écoles françaises de renom. Les partenariats sur les formations scientifiques et techniques concernent ITECH-Lyon, l'Université de Savoie Mont-Blanc, l'IUT d'Annecy.

Les collaborations de CTC dans les domaines du design et marketing de la mode se déploient auprès de l'ENSAD et de ses partenaires historiques que sont Institut Colbert-CNAM, Atelier Chardon Savard, ESMOD, ainsi que ISTA Mulhouse.

Sur l'année, **250** étudiants ont ainsi été formés par CTC. Ils représentent les forces vives de demain pour notre filière.

2019



UNE ANNÉE ACTIVE

Le développement des compétences des salariés, ainsi que la pérennisation des savoir-faire sont des facteurs importants de succès pour le développement des entreprises françaises. Le département gestion des savoir-faire de CTC y contribue largement via une activité formation 2019 en plein essor : + 9 % d'activité par rapport à 2018.

90 % *de formation sur mesure*

400 *sessions de formation sur l'année*

1 500 *stagiaires formés*

7 *partenariats écoles dont*
250 *étudiants formés*

REMISE DE MÉDAILLE EN HAUT LIEU

Après avoir accueilli, fin 2018, le jury final du concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France", CTC a eu l'honneur de remettre, le 13 mars 2019, la médaille des MOF (Meilleurs Ouvriers de France) aux deux lauréats de la classe maroquinerie, lors de la traditionnelle cérémonie en Sorbonne, en présence du ministre du Travail et du ministre de l'Éducation Nationale. Les lauréats de ce concours prestigieux, qui récompense l'excellence autour d'un métier, reçoivent un diplôme d'État équivalent à un niveau Bac+2.



SUBVENTIONS CTC 2019 - Gestion des savoir-faire

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH-Lyon	33 K€
Bourses d'excellence ITECH-Lyon pour les étudiants de la filière	19 K€
Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH-Lyon	6 K€
TOTAL	58 K€

Développer des actions de formation innovantes

Les actions de CTC dans ce domaine sont multiples et concernent tous les secteurs de la filière. En réponse au besoin du secteur, CTC a développé une formation de metteur au point en maroquinerie. Ce parcours de formation en alternance d'une durée de 11 semaines réparties sur une année est découpé en 5 modules indépendants les uns des autres. Il aborde l'ensemble des capacités requises pour l'obtention du CQP de Metteur au point. La première promotion a démarré en novembre 2019. Dans un tout autre registre, CTC a initié, en partenariat avec la Fédération Française de la Maroquinerie, le développement d'outils de formation via la réalité augmentée. Une preuve de concept sera finalisée en 2020.

À noter également, les travaux menés avec le Syndicat Général des Cuirs et Peaux, afin de formaliser un parcours de formation pour les classeurs de peau.

Cuir & Savoir-faire : un dispositif accompagné par les équipes CTC

Afin de faciliter la mise en œuvre par les entreprises d'actions de transfert de savoir-faire via le nouveau dispositif de financement Cuir & Savoir-faire lancé en novembre 2019, CTC a conçu des outils pour formaliser les plans de formation et a accompagné les entreprises dans la préparation de leurs actions.



THIERRY VOISIN

Direction gestion des savoir-faire

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 02

contactformation@ctcgroup.com

Retrouvez l'intégralité de l'offre de formation CTC :

ctcformation.com



PROSPECTIVE MODE & DESIGN

Décrypter les tendances de mode

C'est grâce à une approche prospective structurée et à des outils créatifs inspirants que le département prospective mode de CTC accompagne chaque saison les industriels français dans leur démarche de création.



Tendances A/H 20-21 - Séminaire Millau - avril 2019

L'ÉVENTAIL DES PRESTATIONS MODE CTC

L'accompagnement prospective mode de CTC est exclusif et gratuit pour les Entreprises Membres. Il se structure autour de différentes prestations et outils créatifs adaptés aux spécificités des métiers de la filière.

La gamme de couleur

2 éditions par an

Chaque saison, CTC élabore sa propre gamme de coloris cuir en concertation avec les principaux partenaires couleurs européens. C'est un outil d'inspiration unique pour les stylistes de la profession.

La collection Impulsions

13 éditions par an

Outils prospectifs par excellence, les cahiers Impulsions apportent un éclairage inédit et spécialisé par secteur : tannerie/mégisserie ; maroquinerie/ganterie ; chaussure adultes ; chaussure enfant & bagage scolaire ; chaussant ; espadrille ; sport ; équipements de protection individuelle. Ils insufflent des idées créatives suffisamment larges pour laisser à chaque entreprise le loisir de les adapter à ses produits et à ses marchés. En 2019, **509** ouvrages Impulsions ont été remis aux entreprises lors des séminaires et **615** commandés par les industriels non présents.



Tendances A/H 20-21 - Cahier Impulsions univers enfant

2019



DES INDICATEURS AU BEAU FIXE

Les stylistes ont plus que jamais besoin de repères fiables pour proposer des produits en phase avec les attentes de consommation éco-responsables. C'est sans doute ce qui explique l'intérêt grandissant pour les prestations style de CTC, qui proposent une lecture des tendances simplifiée combinant mode et sociologie.

30 séminaires et **6** webinaires ont été animés par les équipes style de CTC, soit 36 rendez-vous sur l'année, auxquels ont assisté **509** Entreprises Membres et pris part **812** participants (+ **12,4 %** par rapport à 2018)

1 124 cahiers Impulsions ont été diffusés

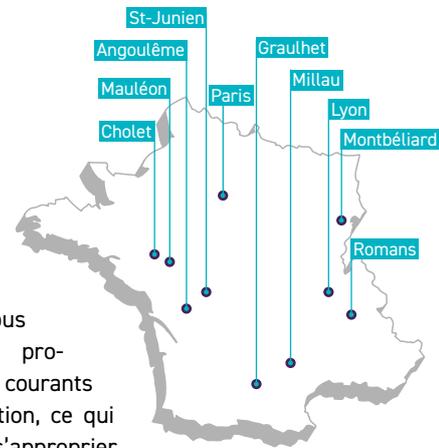
De nouveaux services ont également été proposés aux entreprises : la diffusion numérique des tendances couleurs et des panneaux matières présentés lors des séminaires.

100 entreprises ont souhaité recevoir ces nouveaux produits

46 % des Entreprises Membres ont utilisé au final au moins une prestation style sur l'année 2019

Les séminaires tendances

Ces séminaires créatifs organisés dans toute la France (10 destinations au choix) sont des rendez-vous saisonniers attendus. Ils proposent un décryptage des courants de mode et de consommation, ce qui permet aux entreprises de s'approprier facilement les inspirations saisonnières utiles au lancement des collections. En 2019, **520** personnes, issues de **280** Entreprises Membres, ont assisté aux séminaires mode animés par CTC.



Les webinaires socio-style

Concis et interactifs, ces webinaires sont une formule efficace pour les entreprises : 45 minutes pour s'informer, sans se déplacer, sur un sujet d'actualité. En 2019, **292** personnes, issues de **229** Entreprises Membres, s'y sont connectées, soit une fréquentation moyenne de cinquante personnes par session.

La matériauthèque créative

Ce showroom parisien met en avant la "matière" sous l'angle de la créativité. Il permet de consulter une large palette d'échantillons cuirs et textiles en lien avec les tendances préconisées par CTC. Un fonds documentaire précieux pour stimuler sa créativité et trouver l'inspiration ! La matériauthèque est accessible sur rendez-vous.



BÉNÉDICTE VERMERIE

Direction prospective mode

SERVICE CLIENTS

01 44 71 71 94

modetendances@ctcgroupe.com

Retrouvez le calendrier des événements mode et toute l'actualité tendances sur :

ctc-services.org/mode



AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Coacher les entreprises émergentes

Dynamiser et soutenir la création d'emplois de la filière cuir, mettre en lumière et souligner la créativité française, telles sont les ambitions du dispositif d'accompagnement ADC, fondé par la FFC et le CNC, subventionné par CTC. ADC accompagne ses entrepreneurs de façon globale, afin d'accélérer et soutenir leur développement. Depuis sa création en 2012, l'association ADC a accompagné 70 entreprises en programme d'incubation, dont 70 % sont en exercice à ce jour.

ADC
AU-DELÀ DU CUIR



Showroom ADC - Paris

ADC, DES PRESTATIONS SUR-MESURE

En 2019 : **16** marques lauréates ont été accompagnées sur l'année, dont **9** en chaussure, **6** en maroquinerie et **1** en tannerie. **33** jeunes entrepreneurs ont également été coachés à l'occasion du séminaire "Les Premiers Pas d'une marque d'accessoires".

À l'écoute des besoins des entrepreneurs

Financée par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir, et porte d'entrée pour les entreprises émergentes, l'association ADC développe des programmes d'accompagnement, en lien avec un large écosystème de partenaires, afin de répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs dans un contexte économique complexe.

Deux principaux programmes

- Le programme historique dit d'incubation, dédié à un nombre restreint d'entreprises, choisies par un jury, propose un accompagnement à 360° complété par des subventions, l'accès à un fonds de garantie et la mise à disposition illimitée d'un showroom. En 2019, les **formations collectives** ont été dédiées **au digital** et **36** accompagnements individuels sur l'ensemble des compétences ont été montés pour répondre aux problématiques propres de nos lauréats.
- Les séminaires d'amorçage, ouverts à tous, visent à identifier le plus en amont possible les potentiels candidats à l'incubation. **Trois sessions** ont eu lieu en 2019.

Développement de l'offre d'accompagnement des entrepreneurs

À l'écoute des besoins et attentes des entrepreneurs, et afin de donner un maximum de chances à ses lauréats, ADC contribue à la mise en place d'outils précieux en interne et en externe de la filière :

- participation aux travaux de création de l'accélérateur BPI "les entreprises en croissance", accélérateur vu comme un relais au dispositif d'incubation ;

MEMBRES DU BUREAU 2019

Président : Régis Feuillet, Président FFC et ADC, succède à Claude-Éric Paquin
Trésorier : Hervé Descottes, Président d'honneur Le Tanneur
Trésorier adjoint : Frank Boehly, Président CNC
Secrétaire : Jean-Pierre Tolo, Président FFM, succède à Arnaud Haefelin
Secrétaire adjoint : Frédéric Gaudin, Directeur général CTC
Contrôleur général : Jean-Louis Tertian, CGEfi

COMITÉ D'ENGAGEMENT 2019

Président : Régis Feuillet, Président FFC et ADC
 Guillaume Alcan, co-fondateur de M. Moustache
 Isabelle Gleize, Directrice Village des Créateurs de Lyon
 Yves Mouries, ex-PDG Aigle
 Sylvie Pourrat, Directrice accessoires Salons Who's Next - Première Classe
 Geoffroy Rosset, Chargé d'investissement chez Cuir Invest
 Julia Sachers, experte en maroquinerie, intervenante IFM
 Jean-Louis Tertian, Contrôleur général, CGEfi
 Jean-Pierre Tolo, Président FFM
 Bénédicte Vermerie, Directrice prospective mode et Entreprises Membres CTC

2019



DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Subventionné par CTC, ADC est un outil de promotion et de communication dynamique et valorisant pour notre filière, avec l'arrivée de nouveaux entrants ayant une vision renouvelée de nos métiers et proposant des modèles économiques viables et novateurs.

160 porteurs de projets ont manifesté leur intérêt pour les programmes ADC, **43** dossiers de candidature reçus pour l'incubation et **5** nouveaux lauréats recrutés par le Comité d'engagement

16 lauréats et **33** entrepreneurs coachés à l'occasion des séminaires "Les Premiers Pas d'une marque d'accessoires"

3 entreprises ont dépassé **1 M€** de chiffres d'affaires (Paire et Fils, Rivecour, Caval) et **3** entreprises ont réalisé une levée de fonds pour accompagner leur croissance (Le Feuillet, Louise Carmen, Ictyos)

NOUVEAUTÉ 2019

Le Comité d'engagement s'est enrichi de nouvelles expertises, avec l'arrivée de Julia Sachers, consultante en maroquinerie, de Guillaume Alcan, co-fondateur de M. Moustache (ex-lauréat ADC) et de Geoffroy Rosset, du fonds d'investissement Cuir Invest. Les prochaines compétences à intégrer en 2020 seront le digital, les achats et la RSE.



Comité d'engagement ADC

SUBVENTIONS CTC 2019 - Aide à la création d'entreprises

ADC	641 K€
TOTAL	641 K€

- contribution à la création de Cuir Invest, le fonds d'investissement de la filière, qui a pris une première participation dans l'entreprise Louise Carmen, lauréat ADC 2016 ;
- évolution de l'outil de garantie confié en gestion à l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) vers un fonds de garantie et de prêts accessible désormais à l'ensemble des entreprises de la filière (et non plus uniquement aux lauréats ADC) ;
- participation à la réflexion sur la création d'un outil filière d'accompagnement au prototypage et petites séries ;
- intégration du partenariat Mucelium, regroupement d'incubateurs autour de l'éco-conception ;
- participation aux réflexions French Fashion Union, association réunissant plus de 6 000 jeunes entrepreneurs de mode partageant des conseils, besoins et bonnes pratiques ;
- préparation du déménagement des locaux vers le 64 rue de Cléry, prévu au premier semestre 2020, où l'offre de services d'ADC sera élargie.

2019 : 16 ENTREPRENEURS LAURÉATS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME ADC

CHAUSSURE

1. CAVAL
2. CORALIE MASSON
3. FRENCH THÉO*
4. KARL & MAX
5. LE CALCÉOPHILE
6. LE FLOW
7. ME. LAND
8. PAIRE ET FILS
9. RIVECOUR

MAROQUINERIE

1. AIZEA*
2. ARCHIPEL PARIS*
3. EPHYRE*
4. LE FEUILLET*
5. LOUISE CARMEN*
6. TOASTIES*

TANNERIE

1. ICTYOS
(Cuir Marin de France)*

*Ces entreprises fabriquent tout ou partie de leurs produits en France



SOPHIE VIOT COSTER

Directrice générale ADC

Association ADC au-delà du cuir
76 RUE QUINCAMPOIX - 75003 PARIS
sophie.viotcoster@audeladucuir.com

audeladucuir.com



PROMOTION FRANCE ET INTERNATIONALE

Soutenir la promotion de la filière cuir française

Les fédérations professionnelles s'attachent, via les financements octroyés par la Commission de Développement Économique de CTC, à accompagner les Entreprises Membres dans le développement de leur activité et de leur notoriété en France comme à l'international, afin de promouvoir les marques et les produits français. Pour rappel, CTC consacre 40 % de ses ressources de Taxe Fiscale Affectée à l'accompagnement des entreprises via des subventions.

LES SUBVENTIONS CTC AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENTREPRISES

Aux côtés des "classiques" subventions versées pour les salons et les missions de prospection, CTC et les fédérations professionnelles ont imaginé et développé de **nouveaux types de subventions** permettant aux entreprises de la



Salon Première Vision Leather - février 2019

filiale de valoriser leur image, mais aussi l'excellence de leur savoir-faire sur la scène française et internationale.

Salons et missions de prospection

En 2019, CTC a participé au financement des surfaces de stands de nombreux salons français et internationaux, soit en fin d'année plus de **8 781 m²** subventionnés (+ 17 % par rapport à 2018).

Communication digitale

Cette subvention permet aux entreprises d'être présentes sur les réseaux sociaux, en finançant notamment la création de contenu online, le community management, la création de partenariats avec des influenceurs, etc. **122** Entreprises Membres ont bénéficié de cette aide en 2019, contre 46 entreprises seulement en 2018.

Nouveau en 2019 : le dispositif Cuir & Savoir-faire

Pour permettre aux entreprises de relever le défi de la pérennisation des savoir-faire, notamment lors de départs en retraite de collaborateurs, CTC est en mesure depuis la fin de l'année 2019 de participer au financement des temps passés par des formateurs internes et externes transmettant "leur métier" via la création du nouveau dispositif Cuir & Savoir-faire.



CATHERINE DODET

Responsable département subventions

SERVICE CLIENTS

04 72 76 14 81

cdodet@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble des aides financières de CTC :

ctc-services.org/subventions



2019



INTERÊT CROISSANT POUR LES SUBVENTIONS CTC

Les entreprises ont des besoins qui évoluent. CTC s'efforce d'être réactif en proposant de nouveaux services. Les nouvelles subventions en font partie et rencontrent un accueil très favorable de la part des industriels.

645 participations d'Entreprises Membres, hors actions de communication digitale

122 entreprises bénéficiaires d'une aide à la communication digitale (+ **165 %** par rapport à 2018)

97 salons subventionnés dont **76** en Europe et **21** hors Europe, auxquels s'ajoutent **4** missions de prospection collective à l'international

CTC a participé au financement de

8 781 m² de stand (+ **17 %** par rapport à 2018)

NOUVEAUTÉ 2019

2019 a vu la création et la mise en place d'une plate-forme web de gestion des subventions à CTC. Cet outil dynamique, réactif, lieu de partage d'informations, a reçu un accueil très favorable de la part des entreprises. Déjà **220** Entreprises Membres l'ont utilisée pour simplifier leur demande et suivi des subventions. En liaison avec les opérateurs de la filière, CTC veillera à encore améliorer cette application en 2020, afin d'en augmenter les bénéfices pour le plus grand nombre d'Entreprises Membres.

SUBVENTIONS CTC 2019 - Promotion France et internationale

Salons et missions	K€	Nombre de participations d'Entreprises Membres	Surface de stands
ResoCUIR	10 K€		
Cuirs et Peaux Brutes	93 K€	18	171 M²
Tannerie / Mégisserie	963 K€	194	3 115 M²
Maroquinerie	526 K€	194	2 407 M²
Chaussure	822 K€	233	2 993 M²
Ganterie	27 K€	6	41 M²
CNC	114 K€	0	54 M²
TOTAL	2 555 K€	645	8 781 M²
Actions de communication digitale	378 K€	122	

ACTIONS MAJEURES 2019 subventionnées par CTC

CONSEIL NATIONAL DU CUIR (CNC)

Une belle dynamique au service de la filière cuir française

Le Conseil National du Cuir conduit des actions visant à promouvoir la matière cuir, ainsi que les savoir-faire, les métiers et les formations. Face aux attaques dont la matière cuir est victime, ainsi qu'aux mauvaises utilisations de l'appellation cuir, le CNC poursuit sa mission d'information. Ainsi, il a édité la brochure "Le Cuir, une histoire de savoir-faire", également traduite en anglais, qui vise à faire connaître les étapes de fabrication et les enjeux de la matière cuir à tout public. Cette brochure, largement diffusée sur les salons tant professionnels que grand public, est à la disposition des entreprises qui en font la demande au CNC. Par ailleurs, afin d'assurer une visibilité sur les métiers et les formations que la filière cuir propose, le CNC développe de la création de contenu pour le digital : immersion au sein d'entreprises emblématiques, portraits d'artisans/créateurs, interviews de profils variés. Ces contenus sont repris sur les salons destinés aux jeunes en recherche d'orientation, auxquels participe le CNC.

En février 2019, le CNC était présent sur le Mondial des Métiers, à Lyon. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France en termes d'effectifs après l'Île-de-France. Près de 125 000 visiteurs se déplacent à chaque édition. Le stand accueille des écoles qui font des démonstrations en maroquinerie, ainsi qu'ITECH-Lyon pour les profils ingénieurs.

Le second événement incontournable pour la promotion



CNC - Salon l'Aventure des Métiers - novembre 2019

des métiers est l'Aventure des Métiers, qui se tient en novembre à Paris. Des écoles (Lycée Turquetil, Lycée d'Alembert, La Fabrique, les Compagnons du Devoir) y sont présentes, afin de présenter leurs formations. Ces opérations sont soutenues financièrement par CTC.

CONSEIL
NATIONAL
DU
CUIR

BÉATRICE ROUSSEAU

brousseau@conseilnationaldu cuir.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE (FFC)

Accompagner les entreprises à travers le digital et des études de qualité

Les réseaux sociaux apportent des bénéfices non négligeables pour l'activité des entreprises. Ils favorisent la visibilité des produits, développent la notoriété des marques et augmentent le trafic vers les sites web des entreprises. Afin d'aider les marques françaises à développer la création de contenus destinés à être publiés sur leurs réseaux sociaux, la FFC a renouvelé en 2019, avec le soutien de CTC, l'aide financière apportée autour de la communication digitale. Véritable outil collectif de promotion, le compte Instagram de la fédération @frenchshoesfederation permet de faire connaître l'offre française au grand public. Ses abonnés sont constitués à 91 % de femmes et 9 % d'hommes (dont 48 % de 25-34 ans). Plus de 60 marques sont publiées. Le premier "Too Cool For School" a vocation à valoriser les marques enfants. Le deuxième concours "XMAS 2019" lance, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le concours annuel de la Fédération Française de la Chaussure. La FFC a également collaboré avec des influenceur(se)s lors de salons professionnels. Durant le Playtime en janvier 2019, afin de promouvoir les marques enfants, et au Pitti Uomo en janvier et juin 2019, afin de valoriser les marques françaises présentes lors de cet événement masculin de référence. Depuis la mise en place de la première subvention digitale en 2017 sur une initiative de la FFC, le nombre d'entreprises participantes n'a cessé d'augmenter, montrant à quel point l'investissement dans la communication sur les réseaux

sociaux est d'importance pour promouvoir une marque. En 2019, 64 entreprises chaussure ont bénéficié de cette aide collective.

En 2019, la FFC a aussi initié une étude sur le marché de la chaussure enfant. Elle permet de comparer les usages et attitudes sur six marchés (Allemagne, États-Unis, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) représentant 74 millions d'enfants âgés de 0 à 10 ans. Plus de 6 000

parents d'enfants ont participé à cette enquête, avec une segmentation des analyses entre la catégorie des premiers pas et celle des enfants plus âgés. Cinq thématiques ont été balayées au cours de ces entretiens, de l'état des lieux du marché aux attitudes vis-à-vis des chaussures, en passant par les comportements d'achat, les initiatives des acteurs du marché, et la notoriété de 35 marques de chaussures enfant. Les grands mouvements observés sur le marché de la chaussure enfant se retrouvent dans cette analyse, dont notamment le phénomène des baskets, le développement des achats d'occasion, le niveau des budgets consacrés à l'achat, les motivations d'achat, le rôle du digital et des réseaux sociaux, ou encore la perception du "made in" et des initiatives responsables des acteurs du marché. Sur un marché enfant très dynamique avec un renouvellement incessant des achats, mais également très disputé, ce type d'étude est précieux pour adapter son offre aux nouvelles attentes des acteurs de la distribution et des consommateurs.



MICHELLE BONNET

m.bonnet@chaussuredefrance.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE (FFG)

Une présence forte sur les salons français et internationaux

Les entreprises du secteur de la ganterie sont très présentes sur les salons internationaux mode ou techniques, tant en France qu'à l'étranger. Produit saisonnier, le gant de ville a plus que jamais besoin de prospecter sur les marchés à l'export. En 2019, avec le soutien financier de CTC, les entreprises ont participé aux salons Mode In France de Tokyo (Japon), Who's Next de janvier (Paris), Première Classe de mars (Paris), show-room Transatlantic de New York, Milipol et Sofins (Bordeaux). Ces salons sont l'occasion pour les entreprises de présenter leur savoir-faire et leur créativité à des acheteurs et des professionnels qui recherchent l'excellence et l'expertise françaises. En 2019, trois gantiers ont également bénéficié de subventions digitales CTC pour valoriser la présentation de leurs sites e-commerce.



FFG - Stand Agnelle sur le salon Première Classe Tuileries - mars 2019



FFC - Concours enfant 2019 - Too Cool for School

gant de France
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

JEAN STRAZZERI
jean.strazzeri@orange.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE (FFM)

Accroître la visibilité des entreprises en France et à l'export



FFM - Stand SIS salon EPHJ - juin 2019

Pour soutenir les industriels dans leur développement commercial, la Fédération Française de la Maroquinerie pilote chaque année de nombreuses actions de promotion sur les salons,

opérations subventionnées par CTC. Ce type d'encadrement par la FFM est très apprécié des entreprises, car il simplifie considérablement les démarches administratives. Au programme de 2019 : 40 sessions de salons professionnels sur la France et l'international ont été réalisées avec les entreprises du secteur, dont 34 sessions en Europe (France, Allemagne, Belgique, Suisse, Italie, Monaco) et 6 hors Europe (Japon et États-Unis). Au-delà du développement du chiffre d'affaires, la présence des marques sur les salons professionnels permet d'accroître leur visibilité ; c'est aussi l'opportunité de découvrir les évolutions du secteur et les nouvelles tendances. Les conférences proposées lors de ces événements permettent de faire le plein d'informations. En 2019, 50 entreprises de maroquinerie ont aussi bénéficié de subventions digitales CTC.

Fédération Française DE LA MAROQUINERIE
Ateliers de Visages • Chaussures • Gantiers • Accessoires Cuir

EDGARD SCHAFFHAUSER

edgard.schaffhauser@maroquineriefrancaise.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE (FFTM)

Soutenir le digital et explorer de nouveaux marchés

En 2019, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie a décidé de lancer le compte Instagram "LES TANNEURS FRANÇAIS". L'idée étant de communiquer sur de belles images métiers, des gestes de production spécifiques, afin de remettre l'humain au cœur du métier de tanneur mégissier. Les textes reprennent les différentes étapes de production d'un cuir. La FFTM a collaboré avec l'agence Metropolitan Influence pour réaliser des reportages photos dans différentes tanneries et mégisseries et ainsi illustrer tout type de tannage et de peaux. Ce compte a été lancé en septembre 2019, pendant le salon Première Vision Leather de Paris. Et pour l'occasion, un grand visuel a été imaginé pour le stand de la fédération mettant en avant le compte Instagram "LES TANNEURS FRANÇAIS".

Autre action au programme de la FFTM pour 2019 : une mission de prospection à Montréal en novembre avec l'aide

de Business France et le soutien financier de CTC. Six tanneurs mégissiers y ont participé. Cette mission était organisée sur deux jours : une première journée de rencontres professionnelles, où chaque participant présentait ses cuirs, journée qui s'est terminée par une réception au Consulat de France avec des influenceurs ; une seconde journée de visites d'entreprises sur la région de Montréal, avec l'aide du Centre des Métiers du Cuir. Fortes de ce succès, les entreprises participantes souhaitent renouveler l'expérience vers d'autres pays à fort potentiel pour les cuirs français.



FFTM - Mission de prospection collective au Canada - novembre 2019



SOPHIE HIVERT

fft@leatherfrance.com

LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES CUIRS ET PEAUX (SGCP)

Faciliter l'accès au marché africain

Outre les participations habituelles aux salons IILF de Chennai, APLF Hong Kong et ACLE Shanghai, le Syndicat Général des Cuirs et Peaux a organisé en novembre 2019, une mission de prospection de trois jours en Éthiopie. Les représentants des six entreprises



SGCP - Mission de prospection collective en Éthiopie - novembre 2019

participantes ont d'abord été reçus au Leather Industry Development Institute par une trentaine d'acteurs de la filière cuir éthiopienne, avec lesquels ils ont pu échanger sur leurs filières et entreprises respectives. Ils ont ensuite eu l'opportunité de visiter l'institut LIDI : le centre de formation, la tannerie avec la station de traitement, ainsi que les laboratoires de tests et de R&D, le CTC local en somme ! Le jour suivant était consacré aux visites de tanneries et d'usines de fabrication de chaussures. Le séjour s'est terminé par la rencontre des tanneurs éthiopiens sur le salon All African Leather Fair d'Addis Abeba. Cette formule de mission permet aux entreprises françaises des cuirs et peaux bruts de comprendre le fonctionnement et les attentes d'un marché local peu connu et d'engager rapidement des négociations commerciales avec les tanneurs.



LÉNAÏG MANÉAT

office@cuirsetpeaux.org

Activité marchande

La finalité de CTC est d'accompagner toutes les entreprises de la filière cuir - TPE, PME, ETI, grandes entreprises - dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.

CTC, PARTENAIRE INCONTOURNABLE DU CONTRÔLE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

De par notre expertise dans le domaine du cuir, de la maroquinerie, de la chaussure, du gant et de l'environnement, CTC rend possible la sécurisation de la performance des secteurs français : mode & distribution, luxe, sport et équipements de protection individuelle (EPI).

CTC souhaite devenir l'acteur européen incontournable qui, par son expertise en matériaux souples et sa vision holistique de la chaîne de valeur, est capable d'impacter positivement l'ensemble de la filière française, contribuant à l'amélioration de sa performance, à la sécurité de ses employés, et à la satisfaction et sécurité des consommateurs, tout en préservant l'environnement, et en assurant son développement durable.

Pour ce faire, CTC accompagne les entreprises du secteur dans toutes les grandes zones de conception, de production, de distribution et de consommation en mesurant, testant, contrôlant, certifiant, auditant, inspectant, normalisant l'ensemble de la chaîne de valeur.

CTC mène une stratégie de focalisation pointue via une large palette de services permettant d'assurer des prestations de qualité, avec notamment les éléments suivants :

- mise en place de plans d'actions clients (PAC) par segments (luxe, marques, PME françaises, distribution, groupes sous-traitants, fournisseurs étrangers) ;
- poursuite du développement de l'offre de service TIC (Tests, Inspection, Certification) en France et en Asie basée sur deux hubs robustes que sont la Chine et le Vietnam ;
- poursuite du développement des prestations de formation, audit et conseil en France ;
- mise en place d'un marketing digital accélérant la génération de leads entrant ;
- renforcement de partenariats ciblés avec les grands comptes ;

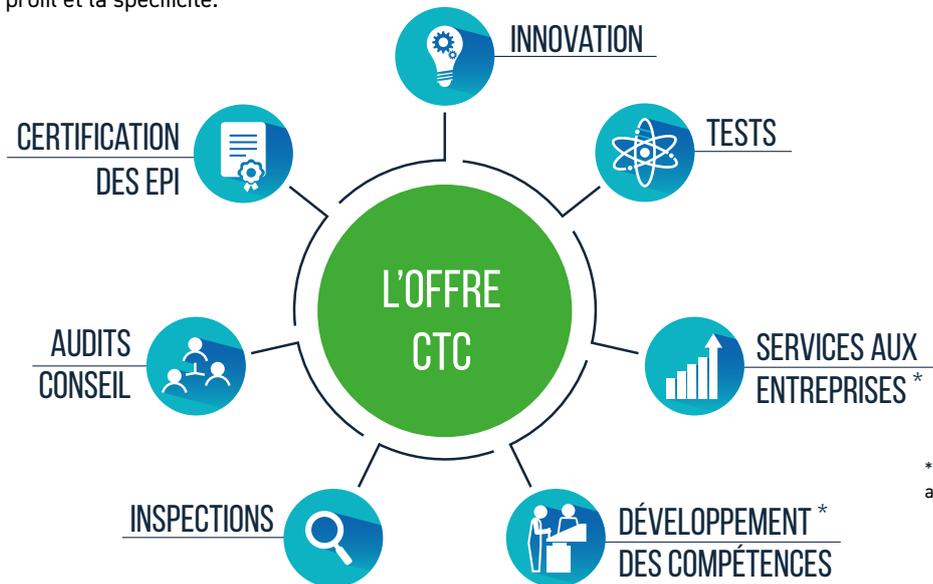
- exploitation optimale de la plate-forme CTC Campus basée à Lyon, vitrine technologique essentielle du savoir-faire de notre filière (séminaires, comités, etc.) ;
- services délivrés sous accréditation EN ISO 17020, 17025 et 17065 ;
- agrément des ministères (Environnement, Travail et Industrie).



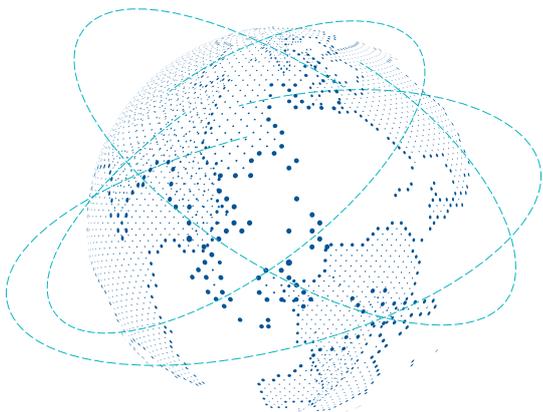
Test robotisé de tenue d'une anse de sac

UNE OFFRE GLOBALE

CTC propose des prestations à la carte adaptées aux besoins et organisations de ses clients, quels qu'en soient le profil et la spécificité.



* Inclus les services spécifiques aux Entreprises Membres.



DES IMPLANTATIONS STRATÉGIQUES

Nos implantations, situées dans les principales zones de production et de consommation, nous permettent de croiser les informations marchés et de fiabiliser la chaîne de sourcing de nos clients.

- 3 FILIALES

- Chine continentale : Shanghai, Dongguan
- Hong Kong
- Vietnam (Hô-Chi-Minh-Ville)

- 15 AGENCES CTC

- 11 PARTENARIATS INTERNATIONAUX

DES ÉQUIPEMENTS & ÉQUIPES PERFORMANTES

Des outils innovants et des équipes agiles sont à la disposition de tous les clients CTC pour les accompagner dans leurs dynamiques de développement et anticiper les changements liés aux évolutions des marchés.



4 PLATES-FORMES

Chaussure, Maroquinerie, Tannerie, Living Lab



5 LABORATOIRES

Lyon, Chine (Shanghai - Hong Kong - Dongguan), Vietnam (Hô-Chi-Minh-Ville)



10 SALLES DE FORMATION



1 CUIROTHÈQUE



1 CENTRE DE DOCUMENTATION



1 RÉSEAU DE + 100 EXPERTS

UNE EXPERTISE UNIQUE

Les experts CTC accompagnent les industriels au travers d'une large gamme de prestations ciblées et spécialisées.

LES TESTS PHYSIQUES

L'offre CTC comprend plus de 360 tests physiques et biomécaniques. Ces tests permettent d'évaluer la performance, la sécurité et la qualité des produits et des matériaux.



Test de comportement au feu d'un gant de protection

Au-delà de la réalisation de tests, nos équipes proposent aussi un accompagnement dans la mise en place des programmes de contrôle, pour garantir à nos clients la conformité de leurs produits aux exigences réglementaires ou marchés.

Cet accompagnement global de nos experts produits et laboratoires permet des revues de saison, la mise en place de plans d'actions et de recommandations spécifiques CTC pour l'amélioration des performances produits et de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (séminaires et formations fournisseurs par exemple).

Les laboratoires CTC sont accrédités EN ISO 17025 (Cofrac, Cnas, Hoklas, etc.), ce qui garantit une robustesse des résultats et une homogénéité des pratiques.

Le développement de nos outils informatiques permet de plus d'accéder à l'ensemble des résultats des laboratoires



Essai de simulation de la course à pied

CTC et de fournir des statistiques (par catégorie de produits, par fournisseurs, par saison), garantissant un vrai outil de pilotage et d'amélioration continue.

2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, CTC a réalisé **195 000** tests physiques dans ses laboratoires, avec un taux de respect des délais et de qualité de ses rapports supérieur à **90 %**.

CTC a également développé de **nouvelles méthodes** pour les gants EPI, les chaussures et gants de moto, de **nouveaux essais** cuir, des **tests à façon** pour la maroquinerie (test robot) pour répondre aux évolutions réglementaires ou d'usage produits.

En complément de ces prestations, nos équipes ont conçu le programme "**CTC Lab approved**" qui permet de sécuriser et valider les laboratoires internes de nos clients grâce à notre expertise de plus de 30 ans dans le domaine.

LES ANALYSES CHIMIQUES

Le principal enjeu de ces analyses est de vérifier que les produits sont fiables et conformes, que ce soit en termes d'innocuité ou d'environnement. Pour cela, CTC propose une palette de tests permettant de répondre aux différents règlements internationaux (REACH, GB, CPSCIA, etc.) relatifs à l'innocuité des substances chimiques pour les matériaux et composants dans les secteurs de la mode, du luxe, du sport et des EPI. Ces prestations sont disponibles en France et dans les filiales de CTC.



Analyse innocuité sur produits finis



© AStock - mrmrsmarchal

Analyses environnementales

En France, nous accompagnons aussi nos clients sur la conformité aux directives européennes et françaises pour la surveillance des rejets, prélèvements et analyses d'eaux. Ces prestations et analyses sont sous accréditation Cofrac et agrément du ministère de la Transition écologique et solidaire. Nous réalisons ainsi des prélèvements et analyses d'eaux résiduaires pour les tanneries, industrie chimique classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Nos équipes assistent nos clients sur ces prestations en leur proposant analyses et plans de contrôle adaptés à leurs produits, process et règlements locaux ou internationaux.

2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, CTC a réalisé **205 000** analyses chimiques dans ses laboratoires, avec un taux de respect des délais et de qualité de ses rapports supérieur à **90 %**.

Pour faire face aux évolutions réglementaires et accompagner nos clients dans ces enjeux, CTC a également développé de **nouvelles méthodes innocuité** pour les gants EPI, les chaussures, les matériaux (SCCP/MCCP, diméthylformamide gant, métaux et polymères, nouvelle liste HAP, nouvelle liste organoétains, etc.), ainsi que de **nouvelles analyses** pour les eaux résiduaires (mercure, fluorimétrie, particulaire, OHV/BTEX, semi-volatils, etc.).

En complément de ces prestations, comme pour les tests physiques, le programme **"CTC Lab approved"**, créé en 2019, permet de sécuriser et valider les laboratoires internes de nos clients.

LES INSPECTIONS

Les inspections ou contrôles qualité en usine permettent de vérifier la conformité qualité de la production vis-à-vis des cahiers des charges clients ou donneurs d'ordres. Dans ce domaine, CTC intervient principalement en inspection matières et produits finis. Ces prestations peuvent être réalisées en cours de production, en fin de production, avant embarquement, ou directement sur plate-forme dans les containers d'expédition.



Inspections de produits finis

Basé sur son expérience produit chaussure, maroquinerie et ganterie, CTC déploie ce type de services en Europe (Portugal, Espagne) et en Asie (Chine, Vietnam, Indonésie, Cambodge, Inde, Bangladesh, Pakistan, etc.).

Ces inspections sont réalisées par nos inspecteurs ou par des partenaires préalablement formés et habilités par CTC pour les produits de notre filière. Nous intervenons sous trois jours dans les usines, avec mise à disposition d'un rapport client sous 24 heures. Ces prestations sont effectuées sous accréditation EN ISO 17020. Elles sont pilotées directement par CTC, avec la mise en place d'indicateurs qualité concernant les défauts relevés par fournisseurs, types de produit, saison, etc., ce qui permet dans le temps la mise en place d'accompagnement et de montée en qualité de la chaîne de valeur de nos clients.

2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, nous avons réalisé plus de **15 000** inspections, avec un respect de nos engagements supérieur à **95 %**.

CTC a aussi développé, cette année, des prestations de **"self inspection"** qui permettent à nos clients la mise en place de contrôles internes, avec des collaborateurs formés et habilités par CTC aux méthodes de prélèvement et de contrôle.

LA CERTIFICATION ET LE MARQUAGE CE

En 1993, CTC est devenu l'un des premiers organismes notifiés pour le marquage CE des EPI (chaussures, gants et vêtements) conformément à la directive 89/686/CEE. Ce référentiel a été révisé et, depuis le 21 avril 2019, seul le nouveau règlement européen 2016/425/UE est applicable. Tout d'abord, ce nouveau texte impose la mise en place d'un système qualité de certification comme préalable à la notification par le ministère du Travail français. Depuis mars 2019, CTC est accrédité EN ISO 17065 par le Cofrac. Cette nouvelle législation a entraîné une vague massive de re-certification, qui a submergé les organismes notifiés européens. CTC n'a pas échappé à cet énorme surcroît de travail, avec une augmentation de plus de 100 % des certificats émis sur deux ans. Aujourd'hui, en nombre de certifications, CTC est le premier organisme notifié français et il figure parmi les premiers en Europe.

Membre d'Eurogip (coordination française des organismes notifiés) et des coordinations européennes EPI, CTC participe activement à l'ensemble des travaux d'harmonisation des pratiques d'essais et de certification.



2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, CTC a fait face à une augmentation de plus de **100 %** du nombre de certificats émis sur deux ans.

En 2019, CTC a certifié **4 806** EPI, dont **70 %** de gants de protection, **25 %** de chaussures et **5 %** de vêtements, pour un ensemble d'environ **500** clients. En plus des EPI à usage général (mécanique, thermique, chimique), CTC a développé un savoir-faire unique sur différents risques spécifiques comme les scies à chaîne, les pesticides, les vêtements motocyclistes, etc.

Cette expertise n'est pas uniquement valorisée sur l'Europe. En effet, les accords de reconnaissance mutuelle et les compétences développées à Lyon mais également dans nos filiales en Asie, nous permettent d'être présent aux **États-Unis** et dans différents pays d'**Amérique du Sud** et d'**Afrique**. CTC est également devenu l'un des seuls interlocuteurs étrangers travaillant avec le ministère du Travail chinois dans le cadre de la **certification CUPPE**.

LA FORMATION

CTC bénéficie d'une expérience de plus de 40 ans dans le développement des compétences, et d'une capacité à accompagner les entreprises sur l'intégralité de leur démarche de formation, avec 40 formateurs experts-métiers reconnus dans leur domaine et formés à la transmission des connaissances.

Nos interventions couvrent d'une part les compétences métiers dans le domaine du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et des équipements de protection Individuelle, et d'autre part des compétences transversales comme le management, le développement des compétences, la mode et le design, le développement durable et la responsabilité sociétale, l'innovation et les compétences laboratoire et métrologie.

CTC est en mesure d'accompagner vos équipes depuis le style et la création, jusqu'à la distribution, en passant par la conception et la production. Nos formateurs dispensent des formations de courte durée pour des non spécialistes (acheteurs, chefs de produits, responsable qualité, commerciaux, etc.), mais également des formations d'initiation ou de perfectionnement pour les métiers de production, salariés ou demandeurs d'emploi (opérateurs, techniciens, poste d'encadrement, etc.), et aussi des formations certifiantes dans le domaine de la tannerie, de la maroquinerie et de la chaussure.

• Renforcer les équipes d'experts-métiers CTC

Pour faire face aux besoins accrus des entreprises en matière de formation, CTC a déployé différentes solutions, notamment le recrutement de nouveaux formateurs-consultants : le département maroquinerie a ainsi intégré au sein de son équipe une nouvelle collaboratrice. CTC a aussi fait appel à des prestataires externes et a, dans certains cas, contractualisé des salariés d'entreprises, en tant que formateur ou formatrice au poste.

• Former de nouveaux entrants pour la filière

En 2019, CTC a été très investi dans la formation des demandeurs d'emploi, notamment dans le secteur de la maroquinerie, en partenariat avec Pôle emploi et Opalia. CTC a ainsi piloté 16 actions de formations longues pour demandeurs d'emploi, avec 200 stagiaires formés et 80 000 heures/stagiaire dispensées.

CTC a également accompagné près de 180 nouveaux entrants dans la filière par le biais du dispositif Prodiat, qui propose aux entreprises un processus structuré d'intégration de nouveaux collaborateurs.

• Développer la certification des compétences

CTC a maintenu ses interventions dans les dispositifs de certification des compétences, en tant qu'organisme habilité pour réaliser positionnements et actions de formation pour les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP). CTC

a ainsi accompagné sur l'année une vingtaine de salariés issus de six entreprises vers l'obtention d'une formation certifiante.

2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, l'activité formation de CTC a été très dynamique, d'une part du fait d'une demande soutenue, et d'autre part du fait du développement d'une palette d'interventions de plus en plus variée. L'activité du centre de formation a progressé de près de **9 %** par rapport à 2018, pour atteindre un chiffre d'affaires de plus d'**1,8 M€**. Ce résultat cumule les actions de formation continue ou d'accompagnement pour salariés ou nouveaux entrants, qui représentent **90 %** du chiffre d'affaires, et les partenariats écoles pour **10 %**.



Formation au piquage en maroquinerie

LE CONSEIL



Formation en colorimétrie des cuirs

Ces prestations concernent tous les secteurs de la filière (peau brute, tannerie/mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie, distribution). Définies en fonction des besoins de chaque client, elles concernent tous les secteurs de l'entreprise :

- évaluation et amélioration de la maîtrise des procédés de fabrication, de la qualité produit, de la performance industrielle ;
- dimensionnement d'outil industriel ;
- amélioration des processus de conception et développement produit : conception de produit, de forme pour chaussure, définition de cahier des charges, calcul de prix de revient, évaluation des performance produits, tests en situation d'usage, etc. ;
- mise en place de politique de développement durable (management de l'innocuité, hygiène, santé et sécurité en milieu industriel, accompagnement aux ACV et aux démarches d'éco-conception, etc.).

2019

FAITS MARQUANTS

En 2019, ces prestations sont en croissance, avec un accent particulier autour des tests d'usage des produits de **maroquinerie**, mais aussi des tests permettant d'optimiser les **délais de conception** et de mieux maîtriser la qualité et les procédés de fabrication, notamment en **tannerie**.

PERFORMANCES MARCHANDES 2019



Répartis dans
49 pays



57 %

du chiffre d'affaires est réalisé avec des

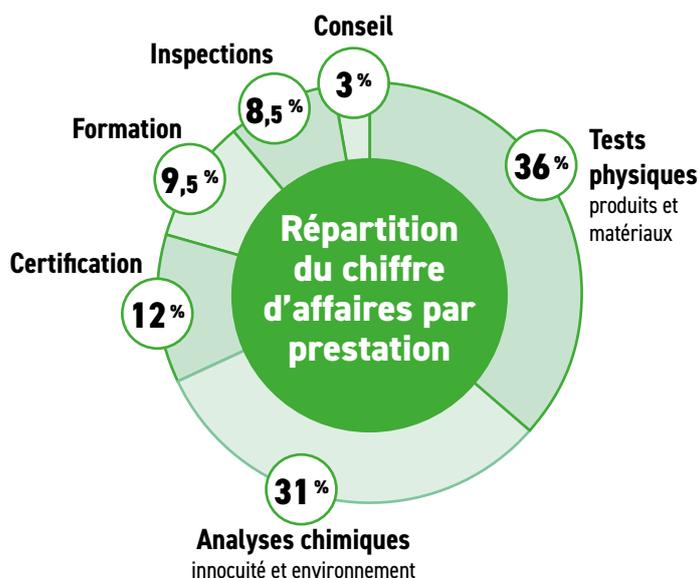
donneurs d'ordres et des clients français

Le chiffre d'affaires de CTC est réalisé à

50 %
EN FRANCE

50 %
EN ASIE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2019



UN EXCELLENT TAUX DE SATISFACTION CLIENTS

Le Net Promoter Score (NPS) est un indicateur universel de performance qui mesure le niveau de satisfaction de nos clients et membres sur l'ensemble de nos services. Il évalue, via une enquête de satisfaction confiée annuellement à un prestataire externe, la probabilité des entreprises à recommander CTC. Plus le NPS est positif, plus forte est la recommandation client. Un NPS de 50 est considéré comme exceptionnel et difficile à atteindre.

À CTC, notre NPS 2019 est de

36,8

Celui de 2018 était de

23

+ 57 %

Non seulement ce score est très bon, mais surtout il est en forte progression

RÉPARTITION DES PRESTATIONS CTC EN 2019

En France

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent

72 %

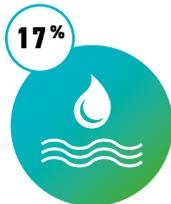
Les prestations Conseil & Formation représentent

28 %

Elles sont réparties sur trois marchés



MODE & DISTRIBUTION, LUXE, SPORT



ENVIRONNEMENT



EPI

Parmi les faits marquants 2019, on peut citer le déploiement du **chiffre d'affaires formation** avec de nombreuses actions terrain notamment en maroquinerie, et celui de la **certification** malgré un contexte tendu.

En Asie

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent

100 %

Elles sont réparties sur deux marchés



MODE & DISTRIBUTION, LUXE, SPORT



EPI

Un des faits marquants 2019 a été le déploiement de notre **nouveau laboratoire de Shanghai** inauguré en septembre 2019, qui nous permet d'augmenter notre capacité de tests.



JEAN-LUC CHAVEROT

Directeur développement et international

SERVICE CLIENTS

Aude Catinot

Adeline Beslay

04 72 76 14 86

contactclient@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur : ctcgroupe.com



Rapport financier

Compte de résultat consolidé CTC Groupe

en K€, au 31 décembre 2019

en K€	31 déc 18		31 déc 19		Var. 2018-2019	
CHIFFRE D'AFFAIRES	18 242,3	57,7%	18 128,7	59,3%	-113,6	-0,6%
TAXE FISCALE AFFECTÉE	17 461,6	55,3%	14 555,2	47,6%	-2 906,4	-16,6%
Écrêtement Taxe Fiscale Affectée	-4 148,3	-13,1%	-2 249,1	-7,4%	1 899,2	-45,8%
Retour à la masse de subventions sur opérations de l'année antérieure	26,5	0,1%	141,1	0,5%	114,6	432,9%
Autres produits d'exploitation	8,8	0,0%	6,2	0,0%	-2,6	-29,5%
TOTAL RESSOURCES	31 590,9	100,0%	30 582,1	100,0%	-1 008,8	-3,2%
Subventions sur opérations collectives	4 857,1	15,4%	4 770,9	15,6%	-86,2	-1,8%
Frais variables	6 130,8	19,4%	5 834,2	19,1%	-296,6	-4,8%
Sous-traitance	1 278,9	4,0%	1 578,3	5,2%	299,4	23,4%
Frais fixes	1 550,0	4,9%	1 594,1	5,2%	44,1	2,8%
Impôts et taxes	280,3	0,9%	262,4	0,9%	-17,9	-6,4%
S/TOTAL CHARGES EXTERNES	14 097,2	44,6%	14 039,9	45,9%	-57,3	-0,4%
Frais de personnel	12 504,2	39,6%	12 896,8	42,2%	392,6	3,1%
CHARGES D'EXPLOITATION	26 601,3	84,2%	26 936,7	88,1%	335,4	1,3%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 989,6	15,8%	3 645,4	11,9%	-1 344,2	-26,9%
Dotations amortissements - fonctionnement	1 006,1	3,2%	1 135,0	3,7%	129,0	12,8%
Dotations amortissements - Innovation & Expertise	959,8	3,0%	1 038,0	3,4%	78,2	8,2%
Dotations et Reprises de provisions	74,6	0,2%	116,8	0,4%	42,3	56,7%
Fonds dédiés	442,9		-	1,4%	-442,9	
Transfert de charges	128,9	0,4%	220,5	0,7%	91,6	71,1%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 635,2	8,3%	1 576,0	5,2%	-1 059,1	-40,2%
Produits financiers	201,2	0,6%	211,0	0,7%	9,8	4,9%
Charges financières	64,1	0,2%	149,2	0,5%	85,1	132,9%
RÉSULTAT FINANCIER	137,2	0,4%	61,8	0,2%	-75,4	-54,9%
RÉSULTAT COURANT	2 772,3	8,8%	1 637,8	5,4%	-1 134,5	-40,9%
Produits exceptionnels	1 086,7	3,4%	1 107,1	3,6%	20,4	1,9%
Charges et provisions exceptionnelles	1 152,9	3,6%	1 005,3	3,3%	-147,6	-12,8%
Intéressement	222,0	0,7%	418,5	1,4%	196,5	88,5%
Impôt sur les bénéfices	466,2	1,5%	434,0	1,4%	-32,2	-6,9%
RÉSULTAT NET	2 018,0	6,4%	887,1	2,9%	-1 130,8	-56,0%
Résultat net (minoritaires)	-		-		-	0,0%
Résultat net (part du Groupe)	2 018,0	6,4%	887,1	2,9%	-1 130,8	-56,0%

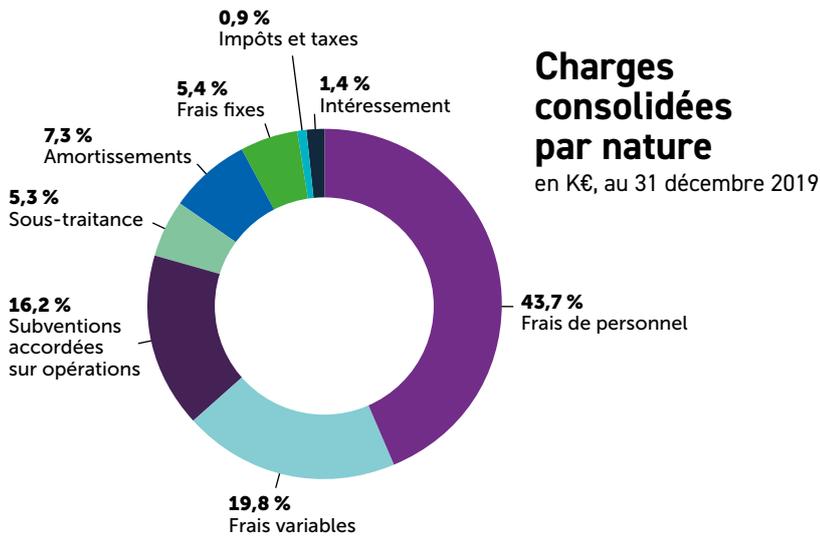
Bilan consolidé CTC Groupe

en K€, au 31 décembre 2019

ACTIF en K€	31 déc 18	31 déc 19	Var. 2018-2019	
ACTIF IMMOBILISÉ				%
Immobilisations incorporelles	1 622,1	1 832,6	210,5	13,0%
- amortissements des immos incorporelles	-1 304,3	-1 397,9	-93,6	7,2%
Immobilisations corporelles	33 135,4	35 398,4	2 263,0	6,8%
- amortissements des immos corporelles	-21 099,9	-22 715,8	-1 615,9	7,7%
Immobilisations financières nettes	5,6	5,6	0,0	0,0%
Immobilisations nettes	12 358,9	13 122,9	763,9	6,2%
ACTIF CIRCULANT				
Stocks nets	216,7	246,5	29,8	13,8%
Créances clients et autres créances	7 050,0	6 100,4	-949,6	-13,5%
Trésorerie active	14 465,6	15 302,2	836,6	5,8%
Comptes de régularisation actif	0,0	0,0	0,0	0,0%
Total Actif	34 091,2	34 772,0	680,8	2,0%

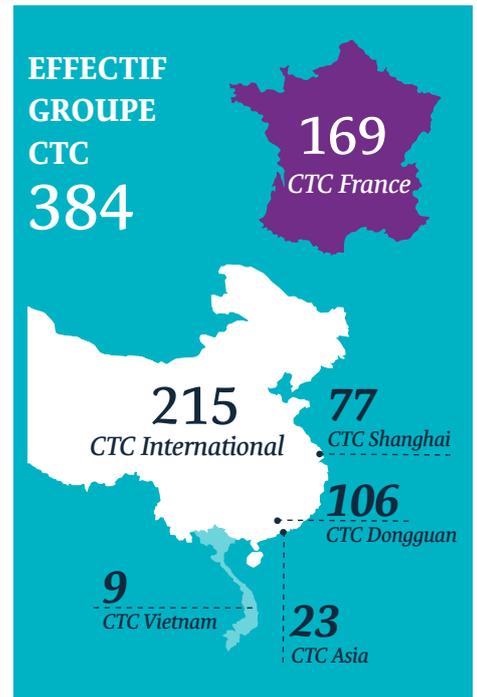
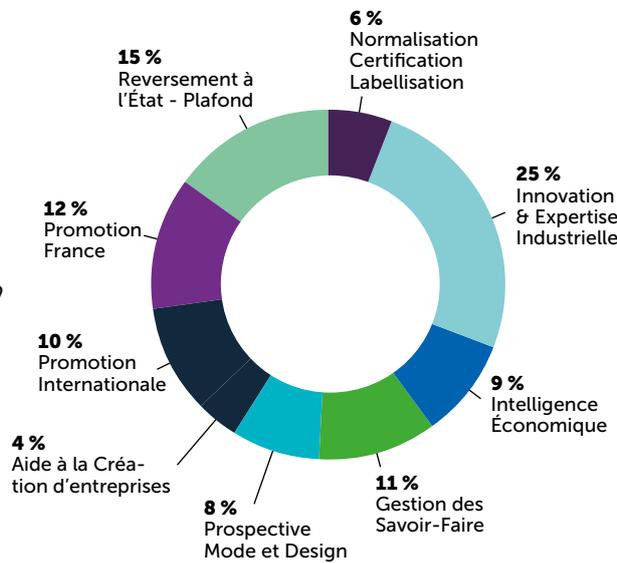
PASSIF en K€	31 déc 18	31 déc 19	Var. 2018-2019	
CAPITAUX				%
Capital	0,0	0,0	0,0	0,0%
Réserves (y c. écarts de conversion)	23 490,4	25 527,9	2 037,5	8,7%
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	2 018,0	887,1	-1 130,9	-56,0%
Intérêts minoritaires : dans les réserves	-	-	-	
Capitaux Propres	25 508,4	26 415,0	906,6	3,6%
Provisions pour risques et charges	1 560,0	583,0	-977,0	-62,6%
DETTES				
Fonds dédiés	442,9	442,9	0,0	0,0%
Dettes d'exploitation	6 437,2	7 201,1	763,9	11,9%
Comptes de régularisation passif	142,8	130,1	-12,7	-8,9%
Total Passif	34 091,2	34 772,0	680,8	2,0%

Rapport social



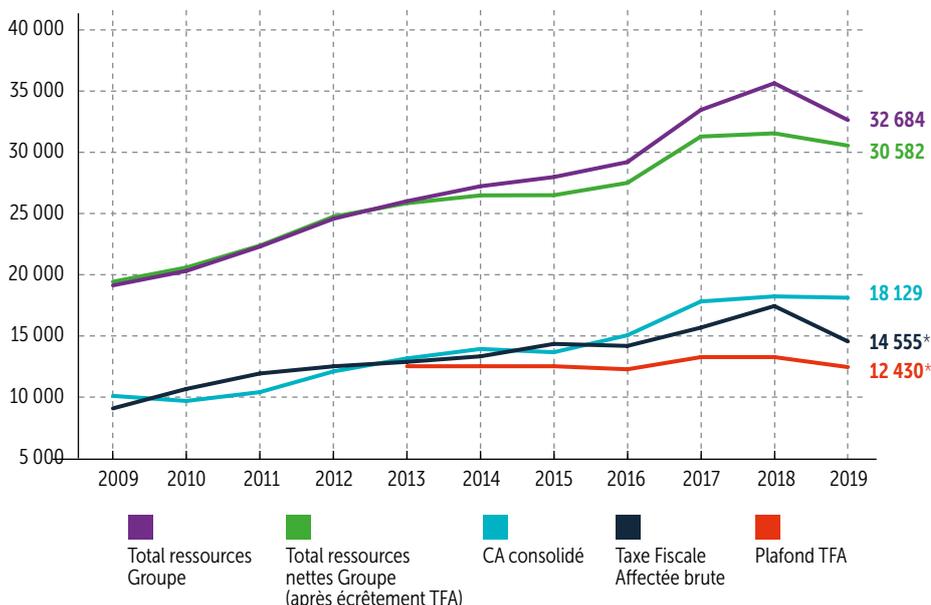
Allocation de la taxe fiscale par mission collective

en K€, au 31 décembre 2019

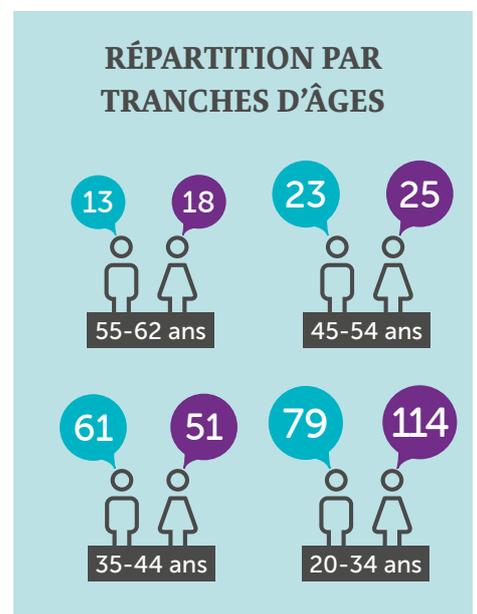


Évolution des ressources consolidées

en K€, au 31 décembre 2019



*Baisse du taux de collecte de taxe au 1^{er} janvier 2019 de 0,18 % à 0,145 % et baisse du plafond.



Retrouvez-nous



France

CTC Lyon

4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10
ctclyon@ctcgroupe.com

CTC Cholet

5, boulevard Pierre Lecoq
BP 30228 - 49302 Cholet cedex
Tél. : +33 (0)2 41 65 29 65
ctccholet@ctcgroupe.com

CTC Paris

51, rue de Miromesnil
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 71 71 94
modetendances@ctcgroupe.com

Asie

Chine

CTC Shanghai

Tél. : +86 21 68 55 50 32
ctcshanghai@ctcgroupe.com

CTC Dongguan

Tél. : +86 769 23 03 77 70
ctcdongguan@ctcgroupe.com

CTC Asia

Hong Kong

Tél. : +852 24 29 70 22
ctcasia@ctcgroupe.com

CTC Vietnam

Hô-Chi-Minh-Ville

Tél. : +84 8 38 27 44 65
ctcvietnam@ctcgroupe.com



CTC - Comité Professionnel de Développement Économique
Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie

4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07 - Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10 - ctclyon@ctcgroupe.com



www.ctcgroupe.com
www.ctc-services.org
www.myctc.fr